

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-47 et L5211-48 du code général des collectivités territoriales, le public est informé des délibérations du Bureau suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)
Bureau réuni en date du 14 décembre 2020, 59 membres en exercice
Présidé par Fabian JORDAN**

(Convocation envoyée le 8 décembre 2020)

COMPTE RENDU SUCCINCT

PRESENTS (49) : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHTEL, M. BEHE, M. BELLONI, M. BERGDOLL, M. BITSCHENE, Mme BONI DA SILVA, M. BOUILLÉ, Mme BUCHERT, M. BUX, M. COUCHOT, Mme DHALLENNE, Mme DUPONT-DUFEUTRELLE, M. DUSSOURD, M. FUCHS, Mme GENSBEITEL, M. GOEPFERT, Mme GOETZ, Mme GOLDSTEIN, M. GREILSAMMER, M. HAGENBACH, M. HILLMEYER, M. JORDAN, M. JULIEN, Mme KEMPF, M. LCONTE, M. LIPP, M. LOGEL, Mme LUTOLF-CAMORALI, Mme MEHLEN, M. MENSCH, Mme MEYER, M. MINERY, M. MOR, Mme MOTTE, M. NEUMANN, M. ONIMUS, Mme RAPP, M. RICHARD, M. RICHE, M. SALZE, Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI, M. VIOLA, M. WOLFF et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSENTS (7) : M. ENGASSER, Mme JENN, Mme MILLION, M. NICOLAS, M. SCHILLINGER, Mme SORNIN et M. TRIMAILLE.

PROCURATIONS (3) : M. GUTH à M. LOGEL, M. HOMÉ à Mme LUTOLF-CAMORALI et M. LAUGEL à Mme AGUDO-PEREZ.

Les membres du Bureau ont adopté les délibérations suivantes :

1°

Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l’unanimité des suffrages exprimés.

FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

- Administration générale

- 2° Projet de délibération du Bureau n°238B
- Siège de la Maison du Territoire : acquisition d'un ensemble immobilier à usage tertiaire sis à Sausheim 9 avenue Konrad Adenauer (534)

La délibération du Bureau est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF : EMPLOI, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- Attractivité, développement touristique et culturel

- 3° Projet de délibération du Bureau n°234B
- Événement Destination Automobile : versement d'une subvention au Parc des Expositions de Mulhouse - Mulhouse Expo SAEML (021)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président

Fabian JORDAN

Les personnes intéressées peuvent consulter le recueil dans lequel figure l'ensemble des délibérations du Bureau au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, entrée A, bureau n° 231-2^{ème} étage.



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 14 décembre 2020

49 élus présents (59 en exercice, 3 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau de l'attribution « Acquérir et céder des biens immobiliers et mobiliers à l'exception des acquisitions et cessions pour lesquelles délégation est donnée au Président »

SIEGE DE LA MAISON DU TERRITOIRE : ACQUISITION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A USAGE TERTIAIRE SIS A SAUSHEIM 9 AVENUE KONRAD ADENAUER (534/3.1.1./238B)

Pour favoriser des synergies dans les domaines de l'attractivité et du développement économique du territoire de Mulhouse Alsace Agglomération et renforcer les relations transfrontalières, il est nécessaire de réunir des acteurs publics et privés aux missions complémentaires, en un même lieu qui constituera une « Maison du Territoire ».

L'ensemble immobilier à usage tertiaire, d'une surface de 10.000 m² environ, situé à SAUSHEIM, 9 avenue Konrad Adenauer, dans une zone d'activité dédiée à l'artisanat, à l'industrie, aux services et aux commerces a été identifié comme tel, et est cadastré :

COMMUNE DE SAUSHEIM

Section	N°	Lieudit	Surface
12	500/69	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	02 ha 94 a 19 ca
12	502/69	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	00 ha 01 a 67 ca
13	352/61	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	00 ha 05 a 62 ca
13	354/61	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	00 ha 34 a 43 ca

Total surface : 03ha35a91ca

Le prix de cession de cet ensemble immobilier est fixé à 6 650 000 d'euros (ce prix comprend les biens mobiliers qui resteront dans l'immeuble et qui sont détaillés dans l'inventaire annexé à la présente délibération) conformément à l'estimation de la Direction des Finances Publiques du Haut-Rhin en date du 20 mai 2020 et annexé à la présente délibération (6 400 000 euros, hors biens mobiliers, avec une marge de négociation de 10 %).

La Banque Populaire Alsace Champagne Lorraine, propriétaire de cet ensemble immobilier, a fait savoir qu'elle souhaitait un engagement tangible de la part de la SEM « Maison du Territoire », avant le 31 décembre 2020, pour acter cette transaction immobilière.

Or, cette échéance est incompatible avec le délai de constitution de la SEM.

Par conséquent, en attendant la constitution de ladite société, et afin de permettre la concrétisation de l'acquisition de cet ensemble immobilier, il est proposé que cet engagement se traduise par la signature d'un compromis de vente par Mulhouse Alsace Agglomération, pour le compte de la « SEM Maison du Territoire », et sous la condition suspensive d'immatriculation de cette dernière et de reprise par elle des engagements mentionnés audit compromis.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve le compromis de vente annexé à la présente délibération et portant sur l'ensemble immobilier ci-dessus désigné, aux conditions et prix susvisés pour le compte de la SEM « Maison du Territoire » en cours de constitution ;
- autorise le Président ou son représentant à signer ce compromis de vente et ses avenants éventuels.

PJ : 4

- projet de compromis de vente ;
- avis des domaines du 20 mai 2020 ;
- plan cadastral ;
- inventaire des biens mobiliers.

Contre (1) : Loïc MINERY.

Abstentions (9) : Claudine BONI DA SILVA, Jean-Philippe BOUILLÉ, Maryvonne BUCHERT, Alain COUCHOT, Anne-Catherine GOETZ, Antoine HOMÉ (représenté par Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI), Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI, Nathalie MOTTE et Catherine RAPP.

La délibération du Bureau est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME
Le Président



Fabian JORDAN

2862603
SV/SC/

**L'AN DEUX MILLE VINGT,
LE
A**

Maître Valérie SCHWAAB, soussignée, notaire associée de la « Société Civile Professionnelle Valentin SCHOTT, Valérie SCHWAAB, Catherine GILLET et Yannick SCHOTT, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de 67000 STRASBOURG, 1 Rue du Dôme,
a reçu le présent :

COMPROMIS DE VENTE **AUTHENTIQUE**

à la requête des parties ci-après identifiées.

IDENTIFICATION DES PARTIES

VENDEUR

La « **BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE** », Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, ayant siège à METZ (57000), 3 rue François de Curel, identifiée au SIREN sous le numéro 356.801.571 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de METZ.

ACQUEREUR

La communauté d'agglomérations dénommé **MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION - M2A**, ayant siège à 68948 MULHOUSE, 2 rue Pierre et Marie Curie,

Agissant pour compte de la Société d'Economie Mixte qui sera dénommée SEM MAISON DU TERRITOIRE restant à être constituée et dont un projet des statuts demeure ci-annexé ,
et sous réserve que cette société soit définitivement constituée.

Il est ici précisé qu'il résulte du susdit projet de statuts que les actionnaires pressentis de la SEM à constituer sont les suivants :

- la Communauté d'Agglomération de Mulhouse (Mulhouse Alsace Agglomération),
- le Département du Haut-Rhin
- la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole
- la Chambre de métiers d'Alsace
- la Chambre d'agriculture d'Alsace
- la Fédération du bâtiment et des travaux publics du Haut-Rhin
- la Confédération des petites et moyennes entreprises du Haut-Rhin
- la Banque Fédérative dueCrédit Mutuel
- la société Umweltdienste Bohn GmbH

Il résulte d'une délibération du conseil d'agglomération de M2A prise en date du ④ 14 décembre 2020 dont un extrait du procès-verbal demeure ci-annexé, que la création de la SEM MAISON DU TERRITOIRE a été approuvée avec une participation de « Mulhouse Alsace Agglomération » au capital de la SEM à hauteur de 49,5% du capital social

Il résulte d'une délibération du Bureau de M2A, qui bénéficie d'une délégation de pouvoirs pour « Acquérir et céder des biens immobiliers et mobiliers à l'exception des acquisitions et cessions pour lesquelles délégation est donnée au Président », prise en date du ④ 14 décembre 2020 , dont un extrait du procès-verbal demeure ci-annexé, que l'acquisition de l'ensemble immobilier sis à SAUSHEIM objet des présentes a été approuvé et que la signature du présent compromis de vente pour compte de la SEM MAISON DU TERRITOIRE a été autorisée, avec mandat à son Président ou son représentant pour signer le compromis de vente.

Il résulte d'une délibération du Conseil départemental du Haut-Rhin prise en date du 11 décembre 2020, dont un extrait du procès-verbal demeure ci-annexé, ce qui suit : ④

Il résulte enfin d'une décision de la Chambre de Commerce et d'industrie Alsace Eurométropole prise en date du 14 décembre 2020, dont un extrait du procès-verbal demeure ci-annexé, ce qui suit : ④

Les présentes sont conclues sous la condition essentielle et déterminante pour l'acquéreur que la SEM MAISON DU TERRITOIRE soit définitivement constituée, à savoir que les statuts soient signés et immatriculés auprès du registre du commerce et des sociétés..

DOCUMENTS RELATIFS A LA CAPACITE DES PARTIES

Les pièces suivantes ont été portées à la connaissance du rédacteur des présentes à l'appui des déclarations des parties :

Concernant le VENDEUR :

- Extrait K bis.
- Compte rendu de l'interrogation du site bodacc.fr.

Ces documents ne révèlent aucun empêchement des parties à la signature des présentes.

PRESENCE - REPRESENTATION

1°) La BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE est représentée à l'acte par Ⓢ

2°) La communauté d'agglomérations dénommé **MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION M2A** est représentée à l'acte par Ⓢ

NATURE ET QUOTITE DES DROITS IMMOBILIERS

Le **VENDEUR** vend en pleine propriété, sous réserve de l'accomplissement des conditions stipulées aux présentes, à l'**ACQUEREUR**, qui accepte, le **BIEN** dont la désignation suit.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A 68390 SAUSHEIM (HAUT-RHIN), 9 Avenue Konrad Adenauer, un immeuble,
cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
12	500/69	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	02 ha 94 a 19 ca
12	502/69	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	00 ha 01 a 67 ca
13	352/61	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	00 ha 05 a 62 ca
13	354/61	RIXHEIMER FELD 2. ZUG	00 ha 34 a 43 ca

Total surface : 03 ha 35 a 91 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Un tirage informatique d'un extrait de plan cadastral identifiant les susdites parcelles demeure ci-annexé.

Zone d'aménagement concerté – Lotissement – Association syndicale libre

Le **BIEN** dépend de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée « ESPALE ».

Cette ZAC a été créée par délibération du Conseil Municipal en date du 29 octobre 1993.

Le **BIEN** forme une partie des lots n° 9 et 10 du lotissement autorisé par arrêté de Monsieur le Maire de SAUSHEIM délivré le 7 juin 1996 sous n° LT 067 300 96 J 001 créé par la Commune sur les terrains lui ayant appartenu dans le périmètre de la ZAC ESPALE.

Une copie du « cahier des charges de cession-location des terrains de la zone d'aménagement concerté à vocation économique « ESPALE » » établi par Maître Gontran VEIRY, alors notaire à WITTENHEIM, le 10 mai 1996 a été remis à l'**ACQUEREUR** dès avant ce jour, ainsi qu'il le reconnaît.

La vérification de la clôture de la ZAC est en cours.

IDENTIFICATION DES MEUBLES

Les parties déclarent que la vente comprendra les meubles et objets mobiliers qui resteront dans l'immeuble vendu lors de la remise des clés.

USAGE DU BIEN

Le **VENDEUR** déclare que le **BIEN** est actuellement à usage professionnel de bureaux.

● L'**ACQUEREUR** entend conserver cet usage.

ORIGINE DE PROPRIETE

Le **BIEN** est inscrit au livre foncier de SAUSHEIM au nom du **VENDEUR**.

La BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE en est devenu propriétaire suite à la transmission universelle du patrimoine de la BANQUE POPULAIRE D'ALSACE réalisé au profit de la BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE dans le cadre de la fusion réalisée entre ces deux sociétés aux termes d'un traité du 29 juillet 2014.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de la BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE du 27 novembre 2014, il a notamment été décidé le changement de dénomination sociale pour adopter celle de BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE.

La BANQUE POPULAIRE D'ALSACE était devenue propriétaire de l'intégralité du patrimoine de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU QUAI DU FOSSE, société civile immobilière au capital de 1.500,00 euros ayant son siège à 68390 SAUSHEIM, 9 Avenue Konrad Adenauer, identifiée sous le numéro SIREN 329.087.167 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE,

aux termes d'un acte contenant constatation d'une transmission universelle du patrimoine (TUP) reçu par Maître Christophe CHAUVIN, notaire à MULHOUSE, en date du 22 décembre 2006 sous répertoire n° 26294.

La SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU QUAI DU FOSSE, était elle-même devenue propriétaire des parcelles-mères cadastrées section 12 n° 322/69 et section 13 n° 261/61 et n° 264/61,

pour les avoir acquises de la BANQUE POPULAIRE DU HAUT-RHIN, aux termes d'un acte de vente reçu par Maître Gontran VEIRY, alors notaire à WITTENHEIM, en date du 21 mars 2000 sous répertoire n° 97569.

La BANQUE POPULAIRE DU HAUT-RHIN était elle-même devenue propriétaire des parcelles-mères cadastrées section 12 n° 322/69 et section 13 n° 261/61 et n° 264/61, pour les avoir acquises de la COMMUNE DE SAUSHEIM, aux termes d'un acte de vente reçu par Maître Gontran VEIRY, notaire susnommé, en date du 4 août 1997 sous répertoire n° 90066.

Le susdit acte de vente du 4 août 1997 a fait l'objet d'un acte complémentaire reçu par Maître Gontran VEIRY, notaire susnommé, en date du 30 septembre 1998 sous répertoire n° 93420 afin de prolonger le délai pour l'obtention du permis de construire.

Les constructions ont été réalisées sur la base d'un permis de construire délivré par la Mairie de SAUSHEIM en date du 2 mars 1999.

Procès-verbaux d'arpentage

Procès-verbal d'arpentage du 12 décembre 2016 numéro 2032W

Aux termes d'un procès-verbal d'arpentage établi par Monsieur Rémi OSTERMANN, géomètre expert à 684000 RIEDISHEIM, 85 rue de Zimmersheim, en date du 12 décembre 2016 et enregistré par les services du cadastre de MULHOUSE en date du 16 février 2017 sous numéro 2032W,

la parcelle cadastrée section 13 n° 261/69 a été divisée en les trois nouvelles parcelles cadastrées section 13 n° 352/61, n° 353/61 et n° 354/61.

Procès-verbal d'arpentage du 12 décembre 2016 numéro 2033 S

Aux termes d'un procès-verbal d'arpentage établi par Monsieur Rémi OSTERMANN, géomètre expert ayant siège à 684000 RIEDISHEIM, 85 rue de Zimmersheim, en date du 12 décembre 2016 et enregistré par les services du cadastre de MULHOUSE en date du 17 février 2017 sous numéro 2033 S,

la parcelle cadastrée section 12 n° 322/69 a été divisée en les trois nouvelles parcelles cadastrées section 12 n° 501/69, n° 500/69 et n° 502/69.

Bail à construction

Outre le droit de propriété du **VENDEUR**, au livre foncier de SAUSHEIM sont inscrits les droits suivants également au nom du **VENDEUR**, savoir :

a) en tant que grevant la parcelle cadastrée section 12 n° 500/69 :

« Numéro AMALFI : Q2017MUL046420
Type : Bail à construction
Mode d'acquisition : division d'immeuble
Immeuble grevé : S 12 n° 500/69 »

b) en tant que grevant la parcelle cadastrée section 12 n° 502/69 :

« Numéro AMALFI : Q2017MUL046422
Type : Bail à construction
Mode d'acquisition : division d'immeuble
Immeuble grevé : S 12 n° 502/69 »

Ce bail à construction a été conclu à l'origine entre la susdite société dénommée « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU QUAI DU FOSSE », en qualité de bailleur, et la société dénommée « SCI PALESTRE », société civile au capital de 760.000,00 euros ayant son siège social à 68390 SAUSHEIM, 9 Avenue Konrad Adenauer, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 422.073.684, en qualité de preneur, aux termes d'un acte reçu par Maître Gontran VEIRY, notaire susnommé, en date du 21 mars 2000.

La dissolution de la susdite société dénommée « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU QUAI DU FOSSE » a été décidée par son associée unique, à savoir la susdite BANQUE POPULAIRE D'ALSACE, en date du 15 novembre 2006.

La dissolution de la susdite société « SCI PALESTRE » a été décidée par son associée unique, à savoir la susdite BANQUE POPULAIRE D'ALSACE, en date du 20 juillet 2007.

En conséquence, ces inscriptions ne sont plus causées compte tenu de la réunion sur la même tête de la qualité de propriétaire-bailleur et de preneur.

La radiation de ces inscriptions sera en conséquence requise par le **VENDEUR** dans l'acte de vente réitérant les présentes.

Pour plus de précision concernant l'origine de propriété antérieure, il est fait référence aux annexes du livre foncier.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** sera propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la réalisation de la vente par acte authentique.

Il en aura la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du même jour, le bien étant vendu libre de toute location, habitation ou occupation et encombrements quelconques.

PRIX

La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix principal de **SIX MILLIONS SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (6.650.000 Euros)**.

PAIEMENT DU PRIX

Ce prix sera payé comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Les parties soumettent formellement la réalisation des présentes et le transfert de la propriété, au paiement, par l'**ACQUEREUR**, au plus tard au moment de l'acte authentique de vente, de l'intégralité du prix payable comptant et des frais de réalisation.

Pour être libératoire, tout paiement devra intervenir par virement préalable, et être reçu au plus tard le jour de la signature, à l'ordre du notaire chargé de rédiger l'acte de vente.

NEGOCIATION

Les parties déclarent que les présentes conventions ont été négociées directement entre elles, sans le concours ni la participation d'un intermédiaire.

Si cette affirmation se révélait erronée, les éventuels honoraires de cet intermédiaire seraient à la charge de l'auteur de la déclaration inexacte.

RESERVES ET CONDITIONS SUSPENSIVES

Les effets des présentes, sont soumis à la levée des réserves et à l'accomplissement des conditions suspensives suivantes.

RESERVES

Réserve du droit de préemption

Les présentes seront notifiées à tous les titulaires d'un droit de préemption institué en vertu de l'article L 211-1 du Code de l'urbanisme ou de tout autre Code.

L'exercice de ce droit par son titulaire obligera le **VENDEUR** aux mêmes charges et conditions convenues aux présentes.

Par cet exercice les présentes ne produiront pas leurs effets entre les parties et ce même en cas d'annulation de la préemption ou de renonciation ultérieure à l'exercice de ce droit de la part de son bénéficiaire.

CONDITIONS SUSPENSIVES

Les présentes sont soumises à l'accomplissement de conditions suspensives indiquées ci-après.

Conformément aux dispositions de l'article 1304-6 du Code civil, à partir de cet accomplissement les obligations contractées produisent leurs effets.

La non réalisation d'une seule de ces conditions, pouvant être invoquée par les deux parties, entraîne la caducité des présentes, qui sont alors réputées n'avoir jamais existé.

Toute condition suspensive est réputée accomplie, lorsque sa réalisation est empêchée par la partie qui y avait intérêt.

La partie en faveur de laquelle est stipulée exclusivement une condition suspensive est libre d'y renoncer tant que celle-ci n'est pas accomplie ou n'a pas défailli. Dans ce cas, cette renonciation doit intervenir par courrier recommandé adressé au notaire qui la représente dans le délai prévu pour sa réalisation.

En toutes hypothèses, jusqu'à la réitération authentique des présentes, le **VENDEUR** conserve l'administration, les revenus et la gestion des risques portant sur le **BIEN**.

Conformément aux dispositions de l'article 1304-4 du Code Civil, l'acquéreur restera libre de renoncer aux conditions suspensives ci-dessous stipulées dans son intérêt exclusif et ainsi poursuivre l'exécution du contrat avec le vendeur.

Conditions suspensives de droit commun

Les présentes sont soumises à l'accomplissement des conditions suspensives de droit commun stipulées en la faveur de l'**ACQUEREUR**, qui sera seul à pouvoir s'en prévaloir.

Les titres de propriété antérieurs, les pièces d'urbanisme ou autres, ne doivent pas révéler de servitudes, de charges, ni de vices non indiqués aux présentes pouvant grever l'immeuble et en diminuer sensiblement la valeur ou le rendre impropre à la destination que l'**ACQUEREUR** entend donner. Le **VENDEUR** devra justifier d'une origine de propriété régulière remontant à un titre translatif d'au moins trente ans.

La consultation du livre foncier ne doit pas révéler de saisies ou d'inscriptions dont le solde des créances inscrites augmenté du coût des radiations à effectuer serait supérieur au prix disponible.

Conditions suspensives particulières

Les présentes sont passées sous la condition suspensive de l'immatriculation de la Société d'Economie Mixte dénommée SEM MAISON DU TERRITOIRE et de la reprise par elle des engagements résultant des présentes.

ABSENCE DE DEPOT DE GARANTIE

De convention expresse arrêtée entre les parties dès avant ce jour, et contrairement aux usages les mieux établis et aux conseils donnés aux parties, il n'est et ne sera pas versé de dépôt de garantie.

CONDITIONS ET DECLARATIONS GENERALES

GARANTIE CONTRE LE RISQUE D'EVICION

Le **VENDEUR** garantira l'**ACQUEREUR** contre le risque d'éviction conformément aux dispositions de l'article 1626 du Code civil.

A ce sujet le **VENDEUR** déclare :

- qu'il n'existe à ce jour aucune action ou litige en cours pouvant porter atteinte au droit de propriété,
- qu'il n'y a eu aucun empiètement sur le fonds voisin,
- que le **BIEN** ne fait l'objet d'aucune injonction de travaux,
- qu'il n'a conféré à personne d'autre que l'**ACQUEREUR** un droit quelconque sur le **BIEN** pouvant empêcher la vente,
- subroger l'**ACQUEREUR** dans tous ses droits et actions relatifs au **BIEN**.

GARANTIE DE JOUISSANCE

Le **VENDEUR** déclare qu'il n'a pas délivré de congé à un ancien locataire lui permettant d'exercer un droit de préemption.

GARANTIE HYPOTHECAIRE

Le **VENDEUR** s'obligera, s'il existe un ou plusieurs créanciers hypothécaires inscrits, à régler l'intégralité des sommes pouvant leur être encore dues, à rapporter à ses frais les certificats de radiation des inscriptions, et à en justifier auprès de l'**ACQUEREUR**.

Le **VENDEUR** déclare que le **BIEN** est libre de toute charge et hypothèque.

SERVITUDES

L'**ACQUEREUR** profitera ou supportera les servitudes ou les droits de jouissance spéciale, s'il en existe.

Le **VENDEUR** déclare :

- ne pas avoir créé ou laissé créer de servitude ou de droit de jouissance spéciale qui ne seraient pas relatés aux présentes,
- qu'à sa connaissance, il n'existe pas d'autres servitudes ou droits de jouissance spéciale que celles ou ceux résultant, le cas échéant, de l'acte, de la situation naturelle et environnementale des lieux et de l'urbanisme, à l'exception de celle suivante, savoir :

« Numéro AMALFI : S2017MUL032526

Libellé : De passage en tout temps et à toute heure et servitude de passage, de pose, d'entretien de gaines de fluides et canalisations

Complément d'information : acte du 19/07/2017

Fond(s) servant(s) : S 12 N° 0502 / 0069 ; S 13 N° 0352 / 0061

Fond(s) dominant(s) : S 13 N° 0264 / 0061 ; S 13 N° 0353 / 0061 ».

L'**ACQUEREUR** dispense expressément le notaire soussigné d'apporter plus amples informations à ce sujet étant en possession de l'acte constitutif de ladite servitude du 19 juillet 2017.

ETAT DU BIEN

L'**ACQUEREUR** prendra le **BIEN** dans l'état où il se trouve à ce jour, tel qu'il l'a vu et visité, le **VENDEUR** s'interdisant formellement d'y apporter des modifications matérielles ou juridiques.

Il déclare que la désignation du **BIEN** figurant aux présentes correspond à ce qu'il a pu constater lors de ses visites.

Il n'aura aucun recours contre le **VENDEUR** pour quelque cause que ce soit notamment en raison :

- des vices apparents,
- des vices cachés.

S'agissant des vices cachés, il est précisé que cette exonération de garantie ne s'applique pas si le **VENDEUR** a la qualité de professionnel de l'immobilier ou de la construction, ou s'il est réputé ou s'est comporté comme tel, sauf si l'**ACQUEREUR** est lui-même un professionnel de l'immobilier.

CONTENANCE

Le **VENDEUR** ne confère aucune garantie de contenance du terrain ni de superficie des constructions.

IMPOTS ET TAXES

Le **VENDEUR** déclare être à jour des mises en recouvrement des impôts locaux.

L'**ACQUEREUR** sera redevable à compter du jour de la signature de l'acte authentique des impôts et contributions.

La taxe d'habitation, si elle est exigible, est due pour l'année entière par l'occupant au premier jour du mois de janvier.

La taxe foncière, ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères si elle est due, seront réparties entre le **VENDEUR** et l'**ACQUEREUR** en fonction du temps pendant lequel chacun aura été propriétaire au cours de l'année de la constatation de la réalisation des présentes.

L'**ACQUEREUR** règlera directement au **VENDEUR**, le jour de la signature de l'acte authentique de vente, le prorata de taxe foncière et, le cas échéant, de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, déterminé par convention entre les parties sur le montant de la dernière imposition.

Ce règlement sera définitif entre les parties, éteignant toute créance ou dette l'une vis-à-vis de l'autre à ce sujet, quelle que soit la modification éventuelle de la taxe foncière pour l'année en cours.

Avantage fiscal lié à un engagement de location

Le **VENDEUR** déclare ne pas souscrire actuellement à l'un des régimes fiscaux lui permettant de bénéficier de la déduction des amortissements en échange de l'obligation de louer à certaines conditions.

CONTRATS DE DISTRIBUTION ET DE FOURNITURE

L'**ACQUEREUR** fera son affaire personnelle, dès son entrée en jouissance, de la continuation ou de la résiliation de tous contrats de distribution et de fourniture souscrits par le **VENDEUR**.

Les parties déclarent avoir été averties de la nécessité d'établir entre elles un relevé des compteurs faisant l'objet d'un comptage individuel.

Le **VENDEUR** déclare être à jour des factures mises en recouvrement liées à ses contrats de distribution et de fourniture.

ASSURANCE

L'**ACQUEREUR**, tout en étant informé de l'obligation immédiate de souscription, ne continuera pas les polices d'assurance actuelles garantissant le **BIEN** et confèrera à cet effet mandat au **VENDEUR**, de résilier les contrats lorsqu'il avertira son assureur de la réalisation des présentes.

CONTRAT D'AFFICHAGE

Le **VENDEUR** déclare qu'il n'a pas été conclu de contrat d'affichage.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'URBANISME

URBANISME

Enonciation des documents obtenus

- *Certificat d'Urbanisme en cours*

**ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ – CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE TERRAIN -
INFORMATION**

Il est rappelé que le **BIEN** se trouve dans une zone d'aménagement concerté pour laquelle, en application des dispositions de l'article L 311-6 du Code de l'urbanisme, il existe un cahier des charges indiquant le nombre de mètres carrés de surface de plancher dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée.

Le cahier des charges peut en outre fixer des prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales imposées pour la durée de la réalisation de la zone.

Dans la mesure où ce cahier des charges a été approuvé par l'autorité compétente et a fait l'objet de mesures de publicité qui lui sont propres, les dispositions mentionnées ci-dessus sont opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

En application du troisième alinéa de l'article susvisé, le cahier des charges devient caduc à la date de la suppression de la zone. Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux cahiers des charges signés avant l'entrée en vigueur de la loi numéro 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, qui restent alors soumis aux dispositions antérieures.

L'**ACQUEREUR** déclare être en possession d'une copie du « cahier des charges de cession-location des terrains de la zone d'aménagement concerté à vocation économique « ESPALE » » et dispense le notaire soussigné d'apporter plus amples informations aux présentes.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION SYNDICALE

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE

Le **BIEN** est compris dans le périmètre d'une association syndicale autorisée dénommée « ESPALE ».

Le notaire soussigné rappelle à l'**ACQUEREUR** que les obligations en découlant sont attachées aux immeubles se trouvant dans son périmètre, en quelque main qu'ils passent. Par suite des présentes, l'**ACQUEREUR** devient automatiquement membre de cette association et redevable des cotisations dues à celle-ci, même s'il n'entend pas utiliser ses services.

Le **VENDEUR** déclare être à jour des cotisations mises en recouvrement par l'association.

CONVENTIONS RELATIVES A L'ASSOCIATION SYNDICALE

Représentant de l'association

Le représentant de l'association est Madame Valérie ADAM, SYNDICAT DE LA ZONE ESPALE, à 68390 SAUSHEIM, 3 rue Konrad Adenauer.

Engagements

L'**ACQUEREUR** s'engage à exécuter toutes les charges, clauses et conditions contenues dans les statuts de l'association syndicale dont une copie lui a été remise dès avant ce jour ce qu'il reconnaît.

Il est subrogé dans tous les droits et obligations résultant des statuts.

Etat contenant diverses informations sur l'association

- Un questionnaire relatif à l'association syndicale demeure ci-annexé.

Convention des parties sur la répartition des charges et travaux

Le **VENDEUR** réglera au représentant de l'association au moyen des fonds provenant de la vente le coût des travaux décidés avant ce jour, exécutés ou non ou en cours d'exécution.

L'**ACQUEREUR** supportera les charges à compter du jour de l'entrée en jouissance et le coût des travaux qui auraient été décidés à compter de ce jour.

Le **VENDEUR** déclare qu'il n'y a pas eu d'assemblée des membres de l'association entre la date de l'avant-contrat et celle des présentes, et en toute hypothèse n'avoir reçu aucune convocation.

Il est précisé que l'exécution des conventions qui précèdent relatives aux charges et travaux demeurera inopposable à l'association syndicale, par suite les demandes s'effectuant auprès du propriétaire connu au moment de celles-ci, il appartient donc aux **PARTIES** de procéder directement entre elles aux comptes et remboursements nécessaires.

Avis de mutation - Avertissement

Avis de la mutation sera adressé par le notaire par lettre recommandée avec accusé de réception au représentant de l'association dans les quinze jours des présentes.

Si le représentant de l'association syndicale entend faire opposition sur le prix, cette opposition devra être effectuée par exploit d'huissier dans les quinze jours de la réception de l'avis au domicile du notaire du **VENDEUR**, en indiquant la cause et le montant du ou des créances, et en faisant élection de domicile dans le ressort du tribunal judiciaire de l'immeuble, et ce à peine de nullité.

Le tout sauf si le **VENDEUR** a présenté au notaire un certificat ayant moins d'un mois de date attestant qu'il est libre de toute obligation à l'égard du syndicat.

LOTISSEMENT

Convention d'aménagement

Suivant acte reçu par Maître Gontran VEIRY, alors notaire à WITTENHEIM, le 10 mai 1996, la commune de SAUSHEIM a confié à la société FONCIER CONSEIL l'aménagement de la ZAC dite « ESPALE » créée par délibération du Conseil Municipal en date du 29 octobre 1993.

Cahier des charges de cession-location des terrains

Le cahier des charges concernant la cession des terrains équipés a été établi selon acte reçu par Maître Gontran VEIRY, notaire susnommé, le 10 mai 1996.

Arrêté de lotir

Le lotissement a été autorisé par arrêté de Monsieur le Maire de SAUSHEIM délivré le 7 juin 1996 sous numéro LT06830096J0001.

Dépôt des pièces su lotissement

Les pièces du lotissement ont été déposées aux termes d'un acte reçu par Maître Gontran VEIRY, notaire susnommé, le 22 mai 1996 sous répertoire n° 86239.

DISPOSITIONS RELATIVES A LA CONSTRUCTION

ABSENCE D'OPERATION DE CONSTRUCTION OU DE RENOVATION DEPUIS DIX ANS

Le **VENDEUR** déclare qu'à sa connaissance :

- aucune construction ou rénovation n'a été effectuée dans les dix dernières années,
- aucun élément constitutif d'ouvrage ou équipement indissociable de l'ouvrage au sens de l'article 1792 du Code civil n'a été réalisé dans ce délai.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire a été délivré le 2 mars 1999 par la Commune de SAUSHEIM sous n° PC6830098J0057 autorisant la construction de locaux d'une Surface Hors-Ceuvre Nette de 11.025 mètres carrés.

Ce permis a été suivi d'un permis de construire modificatif délivré par la Commune de SAUSHEIM le 3 mars 2003 sous n° PC6830098J0057 1 autorisant le

réaménagement interne des locaux au sous-sol et rez-de-chaussée, l'augmentation du nombre de parkings et la modification des espaces verts et aire de circulation.

Enfin, une déclaration de travaux n° DT6830001J0001 a été délivrée le 24 janvier 2001 pour autoriser la réalisation d'une clôture.

L'acquéreur se reconnaît en possession de ces documents.

ABSENCE DE CERTIFICATION DE LA CONFORMITE

La construction de l'immeuble n'a pas fait l'objet de la délivrance ni d'un certificat de conformité ni d'une attestation de la Mairie certifiant que la conformité des travaux avec le permis n'a pas été contestée, ainsi que le propriétaire le déclare, précisant toutefois que son achèvement a eu lieu en ● .

En outre, le propriétaire déclare :

- avoir fait édifier l'immeuble en respectant la totalité des prescriptions édictées par le permis de construire délivré par la Commune de SAUSHEIM le 2 mars 1999
- que ce permis n'a fait l'objet ni d'un retrait ni d'un recours ;
- qu'aucune action en démolition n'a été engagée.

Les parties sont averties des sanctions ci-après résultant de l'absence de certificat de conformité ou de la déclaration d'achèvement et de conformité, dans la mesure où les travaux effectués ne sont pas conformes aux prescriptions contenues dans le permis de construire :

- Sanctions pénales : l'infraction pénale se prescrit par un délai de six ans après l'achèvement. Une amende comprise entre 1 200 euros et 6000 euros par mètre carré de surface construite pourra être exigée. En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie un emprisonnement de six mois pourra être prononcé.
- Sanction civile fondée sur une action en responsabilité de la part des tiers : le délai de prescription est de dix ans après l'achèvement dans la mesure où cet achèvement est antérieur au 18 juin 2008, à compter de cette date le délai de prescription est de cinq ans à compter de la découverte des faits permettant d'exercer l'action, sachant que la durée de cinq ans se cumule avec la durée déjà écoulée antérieure au 18 juin 2008 sans pouvoir excéder dix ans. Pendant cette durée, les tiers peuvent agir en justice à l'effet de démontrer un préjudice personnel lié à la violation d'une règle d'urbanisme, préjudice pouvant le cas échéant aller jusqu'à la condamnation à démolir aux frais du propriétaire.
- Sanction civile de la part de la collectivité : aux termes de l'article L 480-14 du Code de l'urbanisme la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme peut saisir le tribunal judiciaire en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité d'un ouvrage édifié ou installé sans l'autorisation exigée par le présent livre, en méconnaissance de cette autorisation ou, pour les aménagements, installations et travaux dispensés de toute formalité au titre du présent code, en violation de l'article L. 421-8. L'action civile se prescrit en pareil cas par dix ans à compter de l'achèvement des travaux.
- Sanctions administratives : ces sanctions sont imprescriptibles et revêtent les conséquences suivantes :
 - En cas de demande de permis de construire sur la construction, la situation actuelle devra être régularisée, par suite préalablement au nouveau permis devra être demandé le certificat de conformité des constructions originaires, avec les conséquences inhérentes à un éventuel refus de ce certificat qui impliqueraient alors la mise en conformité de celles-ci. Toutefois, si la construction est achevée

depuis plus de dix ans, le refus de permis de construire ou de déclaration de travaux ne peut être fondé sur l'irrégularité de la construction initiale au regard du droit de l'urbanisme sauf si la construction est de nature à exposer ses occupants ou des tiers à un danger, ou si elle se trouve située dans un site classé ou un parc naturel.

Les constructions édifiées en violation des prescriptions contenues dans le permis de construire ne peuvent, en principe, être raccordées aux réseaux de distribution collective tels que : eau, gaz, électricité, téléphone.

En cas de sinistre de l'immeuble, il sera très difficile de reconstruire de plein droit à l'identique, sauf à prouver que l'immeuble a été édifié conformément aux prescriptions du permis de construire, en outre, en application des dispositions du premier alinéa de l'article L 111-3 du Code de l'urbanisme aux termes desquelles la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de dix ans est autorisée nonobstant toute disposition d'urbanisme contraire, sauf si la carte communale, le plan local d'urbanisme ou le plan de prévention des risques naturels prévisibles en dispose autrement, dès lors qu'il a été régulièrement édifié.

DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'IMMEUBLE

REGLEMENTATION "ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC"

Le **VENDEUR** déclare que le **BIEN** n'est pas classé en établissement recevant du public.

DIAGNOSTICS

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Pour l'information des parties a été dressé ci-après le tableau du dossier de diagnostics techniques tel que prévu par les articles L 271-4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, qui regroupe les différents diagnostics techniques immobiliers obligatoires en cas de vente selon le type d'immeuble en cause, selon sa destination ou sa nature, bâti ou non bâti.

Objet	Bien concerné	Élément à contrôler	Validité
Plomb	Si immeuble d'habitation (permis de construire antérieur au 1er janvier 1949)	Peintures	Illimitée ou un an si constat positif
Amiante	Si immeuble (permis de construire antérieur au 1er juillet 1997)	Parois verticales intérieures, enduits, planchers, plafonds, faux-plafonds, conduits, canalisations, toiture, bardage, façade en plaques ou ardoises	Illimitée sauf si présence d'amiante détectée nouveau contrôle dans les 3 ans
Termites	Si immeuble situé dans une zone délimitée par le préfet	Immeuble bâti ou non mais constructible	6 mois
Gaz	Si immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	Etat des appareils fixes et des tuyauteries	3 ans
Risques	Si immeuble situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques	Immeuble bâti ou non	6 mois
Performance énergétique	Si immeuble équipé d'une installation de chauffage	Consommation et émission de gaz à effet de serre	10 ans
Electricité	Si immeuble d'habitation ayant une installation de plus de 15 ans	Installation intérieure : de l'appareil de commande aux bornes d'alimentation	3 ans
Assainissement	Si immeuble d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées	Contrôle de l'installation existante	3 ans
Mérules	Si immeuble d'habitation dans une zone prévue par	Immeuble bâti	6 mois

	l'article L 133-8 du Code de la construction et de l'habitation		
ERP	Immeuble situé dans une zone couverte par un plan de prévention des risques – Information relative à la pollution des sols	Immeuble bâti ou non	6 mois
Bruit	Si immeuble d'habitation ou professionnel et d'habitation dans une zone prévue par l'article L 112-6 du Code de l'urbanisme	Immeuble bâti	La durée du plan

Il est fait observer :

- que les diagnostics "plomb" "gaz" et "électricité" ne sont requis que pour les immeubles ou parties d'immeubles à usage d'habitation ;
- que le propriétaire des lieux, ou l'occupant s'il ne s'agit pas de la même personne, doit permettre au diagnostiqueur d'accéder à tous les endroits nécessaires au bon accomplissement de sa mission, à défaut le propriétaire des lieux pourra être considéré comme responsable des conséquences dommageables dues au non-respect de cette obligation ;
- qu'en l'absence de l'un de ces diagnostics en cours de validité au jour de la signature de l'acte authentique de vente, et dans la mesure où ils sont exigés par leurs réglementations particulières, le vendeur ne pourra s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante.

DIAGNOSTICS TECHNIQUES

Plomb

Le **VENDEUR** déclare que le **BIEN** n'est pas affecté à l'habitation, en conséquence il n'entre pas dans le champ d'application des dispositions des articles L 1334-5 et suivants du Code de la santé publique relatifs à la lutte contre la présence de plomb.

Amiante

L'article L 1334-13 premier alinéa du Code de la santé publique commande au **VENDEUR** de faire établir un état constatant la présence ou l'absence de matériaux ou produits de la construction contenant de l'amiante.

Cet état s'impose à tous les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997.

L'immeuble a fait l'objet d'un permis de construire délivré postérieurement au 30 juin 1997, par suite, les dispositions susvisées n'ont pas vocation à s'appliquer aux présentes.

Termites

Le **VENDEUR** déclare :

- qu'à sa connaissance le **BIEN** n'est pas infesté par les termites ;
- qu'il n'a lui-même procédé ni fait procéder par une entreprise à un traitement curatif contre les termites ;
- qu'il n'a reçu du maire aucune injonction de rechercher des termites ou de procéder à des travaux préventifs ou d'éradication ;
- que le **BIEN** n'est pas situé dans une zone contaminée par les termites.

Mérules

Les parties ont été informées des dégâts pouvant être occasionnés par la présence de mérules dans un bâtiment, la mérule étant un champignon qui se développe dans l'obscurité, en espace non ventilé et en présence de bois humide.

Le **BIEN** ne se trouve pas actuellement dans une zone de présence d'un risque de mérule délimitée par un arrêté préfectoral.

Le **VENDEUR** déclare ne pas avoir constaté l'existence de zones de condensation interne, de moisissures ou encore de présence d'effritements ou de déformation dans le bois ou l'existence de filaments blancs à l'aspect cotonneux, tous des éléments parmi les plus révélateurs de la potentialité de la présence de ce champignon.

Contrôle de l'installation de gaz

Conformément aux dispositions de l'article L 134-6 du Code de la construction et de l'habitation, la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation comportant une installation intérieure de gaz réalisée depuis plus de quinze ans doit être précédée d'un diagnostic de celle-ci.

L'immeuble n'est pas concerné par cette réglementation.

Contrôle de l'installation intérieure d'électricité

Conformément aux dispositions de l'article L 134-7 du Code de la construction et de l'habitation, la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation comportant une installation intérieure d'électricité réalisée depuis plus de quinze ans doit être précédée d'un diagnostic de celle-ci.

L'immeuble n'est pas concerné par cette réglementation.

Diagnostic de performance énergétique

Conformément aux dispositions des articles L 134-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, un diagnostic de performance énergétique doit être établi.

Ce diagnostic doit notamment permettre d'évaluer :

- Les caractéristiques du logement ainsi que le descriptif des équipements.
- Le descriptif des équipements de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de refroidissement, et indication des conditions d'utilisation et de gestion.
- La valeur isolante du bien immobilier.
- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre.

L'étiquette mentionnée dans le rapport d'expertise n'est autre que le rapport de la quantité d'énergie primaire consommée du bien à vendre ou à louer sur la surface totale du logement. Il existe 7 classes d'énergie (A, B, C, D, E, F, G), de "A" (BIEN économe) à "G" (BIEN énergivore).

Un diagnostic établi par la société dénommée « AGENDA DIAGNOSTICS – SAS DADIAG », ayant siège à 68100 MULHOUSE, 7 rue de la Sinne, en date du 29 avril 2020, lequel diagnostic demeure ci-annexé.

Les conclusions sont les suivantes :

- Consommation énergétique : **268** kWhép/m².an correspondant à une classification **D**.
- Emissions de gaz à effet de serre : **62** kg éqCO₂/m².an correspondant à une classification **E**.

Il est précisé que l'**ACQUEREUR** ne peut se prévaloir à l'encontre du **VENDEUR** des informations contenues dans ce diagnostic.

Zone de bruit - Plan d'exposition au bruit des aérodromes

La destination actuelle du **BIEN**, totalement hors habitation, n'entre pas dans le cadre des dispositions de l'article L 271-4 du Code de la construction et de l'habitation (habitation ou habitation et professionnel). Par conséquent, les précisions prévues par l'article L 112-11 du Code de l'urbanisme, exigeant notamment l'indication de la zone de bruit, n'ont pas ici à être rapportées.

Radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui représente le tiers de l'exposition moyenne de la population française aux rayonnements ionisants.

Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre.

Il est présent partout à la surface de la planète et provient surtout des sous-sols granitiques et volcaniques ainsi que de certains matériaux de construction.

Le radon peut s'accumuler dans les espaces clos, notamment dans les maisons. Les moyens pour diminuer les concentrations en radon dans les maisons sont simples :

- aérer et ventiler les bâtiments, les sous-sols et les vides sanitaires,
- améliorer l'étanchéité des murs et planchers.

L'activité volumique du radon (ou concentration de radon) à l'intérieur des habitations s'exprime en becquerel par mètre cube (Bq/m³).

L'article L 1333-22 du Code de la santé publique dispose que les propriétaires ou exploitants d'immeubles bâtis situés dans les zones à potentiel radon où l'exposition au radon est susceptible de porter atteinte à la santé sont tenus de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour réduire cette exposition et préserver la santé des personnes.

Aux termes des dispositions de l'article R 1333-29 de ce Code le territoire national est divisé en trois zones à potentiel radon définies en fonction des flux d'exhalation du radon des sols :

- Zone 1 : zones à potentiel radon faible.
- Zone 2 : zones à potentiel radon faible mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments.
- Zone 3 : zones à potentiel radon significatif.

L'article R 125-23 5° du Code de l'environnement dispose que l'obligation d'information s'impose dans les zones à potentiel radon de niveau 3.

La liste des communes réparties entre ces trois zones est fixée par un arrêté du 27 juin 2018.

La commune se trouvant en zone 1, l'obligation d'information n'est pas nécessaire.

Attestation de surface privative

A titre purement indicatif, le **VENDEUR** a fait établir une attestation de surface privative par la susdite société dénommée « AGENDA DIAGNOSTICS – SAS DADIAG » en date 29 avril 2020, laquelle demeure ci-annexée et de laquelle il ressort une surface privative de 9.509,73 mètres carrés.

DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENTAUX

Assainissement

Le **VENDEUR** déclare que l'immeuble est raccordé à un réseau d'assainissement collectif des eaux usées domestiques conformément aux dispositions de l'article L 1331-1 du Code de la santé publique.

Aux termes des dispositions des articles L 1331-4 et L 1331-6 de ce Code, les parties sont informées que l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages permettant d'amener les eaux usées domestiques de l'immeuble à la partie publique sont soumis au contrôle de la commune ou de la communauté de communes, qui peut procéder, sous astreinte et aux frais du propriétaire, aux travaux indispensables à ces effets.

Ces travaux sont à la charge du propriétaire de l'immeuble. Le service public compétent en matière d'assainissement collectif peut astreindre le propriétaire au versement d'une participation pour le financement de cet assainissement collectif (L 1331-7 du Code de la santé publique). Ce paiement a pour but de tenir compte de l'économie réalisée par eux en évitant une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire ou la mise aux normes d'une telle installation.

Il est ici précisé que tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau collectif nécessite préalablement une autorisation de la mairie ou du service compétent. À compter de quatre mois après la date de réception de cette demande d'autorisation, l'absence de réponse vaut refus. Toute acceptation de ce déversement peut être subordonnée à une participation à la charge de l'auteur du déversement (L 1331-10 du Code de la santé publique).

Etat des risques et pollutions

Un état des risques et pollutions établi depuis moins de six mois fondé sur les informations mises à disposition par arrêté préfectoral demeure ci-annexé.

A cet état sont joints :

- la cartographie du ou des risques majeurs existants sur la commune avec localisation de l'immeuble concerné sur le plan cadastral.
- la liste des arrêtés de catastrophe naturelle de la commune.

Sismicité

L'immeuble est situé dans une zone modérée (3).

SITUATION ENVIRONNEMENTALE

CONSULTATION DE BASES DE DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Les bases de données suivantes ont été consultées :

- La base de données relative aux anciens sites industriels et activités de services (BASIAS).
- La base de données relative aux sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (BASOL).
- La base de données relative aux risques naturels et technologiques (GEORISQUES).
- La base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

NOUVEAUX ETATS – CONSTATS - DIAGNOSTICS

Si, avant la réitération des présentes, de nouvelles législations protectrices de l'**ACQUEREUR** venaient à entrer en application, le **VENDEUR** s'engage, à ses seuls

frais, à fournir à l'**ACQUEREUR** les diagnostics, constats et états nécessaires le jour de la vente.

REITERATION AUTHENTIQUE

En cas de réalisation des conditions suspensives stipulées au compromis, la signature de l'acte authentique de vente aura lieu au plus tard le 30 avril 2021 par Maître Valérie SCHWAAB, notaire susnommé, moyennant le versement du prix stipulé payable comptant et des frais par virement.

L'attention de l'**ACQUEREUR** est particulièrement attirée sur les points suivants :

- 1 – l'obligation de paiement par virement et non par chèque même s'il est de banque résulte des dispositions de l'article L 112-6-1 du Code monétaire et financier;
- 2 - il lui sera imposé de fournir une attestation émanant de la banque qui aura émis le virement et justifiant de l'origine des fonds sauf si ces fonds résultent d'un ou plusieurs prêts constatés dans l'acte authentique de vente ou dans un acte authentique séparé.

Il est précisé que les conditions suspensives devront être levées dans le délai de réalisation des présentes sauf à tenir compte de délais et procédures spécifiques convenus entre les parties.

Ce délai sera automatiquement prorogé jusqu'à réception des pièces administratives nécessaires à la perfection de l'acte authentique, et sans que la liste qui suit soit limitative : renonciation expresse ou tacite à un droit de préemption, notes d'urbanisme, certificats d'urbanisme, arrêtés d'alignement, état hypothécaire en cours de validité, cadastre modèle « 1 », répertoire civil.

En toute hypothèse, cette prorogation ne pourra excéder le 15 mai 2021.

La date d'expiration de ce délai, ou de sa prorogation n'est pas extinctive mais constitutive du point de départ de la période à partir de laquelle l'une des parties pourra obliger l'autre à s'exécuter.

En conséquence, si l'une des parties vient à refuser de signer l'acte authentique de vente, l'autre pourra saisir le Tribunal compétent dans le délai d'un mois de la constatation de refus (mise en demeure non suivie d'effet, procès-verbal de non-comparution...) afin de faire constater la vente par décision de Justice, la partie défaillante supportant les frais de justice, nonobstant la mise en œuvre de la stipulation de pénalité stipulée aux présentes.

Si le défaut de réitération à la date prévue de réalisation dûment constaté provient de la défaillance de l'**ACQUEREUR**, le **VENDEUR** pourra toujours renoncer à poursuivre l'exécution de la vente en informant l'**ACQUEREUR** de sa renonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, ce dernier faisant foi, ou par exploit d'huissier. Les parties seront alors libérées de plein droit de tout engagement sauf à tenir compte de la responsabilité de l'**ACQUEREUR** par la faute duquel le contrat n'a pu être exécuté, avec les conséquences financières y attachées notamment la mise en œuvre de la stipulation de pénalité, et de dommages-intérêts si le **VENDEUR** subit un préjudice direct distinct de celui couvert par la clause.

INTERDICTION D'ALIENER ET D'HYPOTHEQUER – CONSTITUTION DE CHARGE

Pendant toute la durée des présentes, le **VENDEUR** s'interdit de conférer à quiconque des droits réels, personnels, ou des charges mêmes temporaires sur le ou les biens objet des présentes, de consentir un bail même précaire, une prorogation de bail, une mise à disposition, comme aussi d'apporter des modifications ou de se rendre coupable de négligences susceptibles d'altérer l'état ou de causer une dépréciation du ou des biens.

Il en ira de même si la charge ou la cause de la dépréciation n'était pas le fait direct du **VENDEUR**.

Le non-respect de cette obligation entraînera l'extinction des présentes.

Le **VENDEUR** atteste ne pas avoir précédemment conclu un avant-contrat en cours de validité sur le **BIEN**.

EXECUTION FORCEEE

Les parties se soumettent à l'exécution forcée immédiate dans tous leurs biens meubles et immeubles, présents et à venir, conformément aux dispositions de l'article L111-5 Code des procédures civiles d'exécution, pour toute obligation résultant des présentes.

FISCALITE

REGIME FISCAL DE LA VENTE

Le **VENDEUR** et l'**ACQUEREUR** indiquent ne pas agir aux présentes en qualité d'assujettis en tant que tels à la taxe sur la valeur ajoutée au sens de l'article 256 du Code général des impôts.

Les présentes seront soumises au tarif de droit commun en matière immobilière tel que prévu par l'article 1594D du Code général des impôts.

FRAIS

Tous les frais, droits et émoluments des présentes ainsi que de l'acte notarié de vente et de ses suites sont à la charge de l'acquéreur.

SINISTRE PENDANT LA DUREE DE VALIDITE DU COMPROMIS

Si un sinistre quelconque frappait le **BIEN** durant la durée de validité des présentes, les parties conviennent que l'**ACQUEREUR** aura la faculté :

- Soit de renoncer purement et simplement à la vente et de se voir immédiatement remboursé de toute somme avancée par lui le cas échéant.
- Soit de maintenir l'acquisition du **BIEN** alors sinistré totalement ou partiellement et de se voir attribuer les indemnités susceptibles d'être versées par la ou les compagnies d'assurances concernées, sans limitation de ces indemnités fussent-elles supérieures au prix convenu aux présentes. Le **VENDEUR** entend que dans cette hypothèse l'**ACQUEREUR** soit purement subrogé dans tous ses droits à l'égard desdites compagnies d'assurances.

Il est précisé que l'existence des présentes ne pourrait être remise en cause que par un sinistre de nature à rendre le **BIEN** inhabitable ou impropre à son exploitation.

Le **VENDEUR** indique que le **BIEN** est assuré, qu'il est à jour du paiement des primes et qu'il n'existe aucun contentieux en cours entre lui et la ou les compagnies assurant le **BIEN**.

Il est entendu entre les parties que le **VENDEUR** détient seul les droits nés du contrat d'assurance jusqu'au transfert effectif de la propriété par la constatation authentique de la réalisation des présentes, ce transfert emportant transmission de ces droits.

REPRISE D'ENGAGEMENT PAR LES AYANTS DROIT DU VENDEUR

Au cas de décès du **VENDEUR** s'il s'agit d'une personne physique, ou de dissolution volontaire dudit **VENDEUR** s'il s'agit d'une personne morale, avant la constatation authentique de la réalisation des présentes, ses ayants droit, fussent-ils majeurs protégés, seront tenus à la réalisation des présentes dans les mêmes conditions que leur auteur.

L'**ACQUEREUR** pourra demander, dans le délai de quinze jours du moment où il a eu connaissance du décès ou de la dissolution, à être dégagé des présentes

en raison du risque d'allongement du délai de leur réalisation par suite de la survenance de cet événement.

En cas de pluralité de vendeurs personnes physiques, cette clause s'appliquera indifféremment en cas de décès d'un seul ou de tous les vendeurs.

REDACTION DE L'ACTE DE VENTE

Le rédacteur de l'acte authentique de vente sera le notaire soussigné.

REQUISITION

Les parties donnent pouvoir à tout collaborateur de l'office notarial chargé d'établir l'acte de vente pour effectuer les formalités préalables telles que notamment les demandes d'état civil, d'extrait K bis, de cadastre, d'urbanisme, de situation hypothécaire, de purge de droit de préférence, de préemption, ainsi que pour signer les pièces nécessaires à ces demandes.

RENONCIATION A INSCRIPTION AU LIVRE FONCIER

Les parties reconnaissent avoir été averties par le notaire soussigné de l'intérêt qu'elles ont à faire publier le présent accord au livre foncier afin de le rendre opposable aux tiers. Dans l'instant elles requièrent le notaire soussigné de suspendre cette formalité jusqu'à nouvel ordre de leur part, résultant d'une lettre recommandée adressée à Office Notarial sis 1, Rue du Dôme à STRASBOURG (Bas-Rhin), par laquelle l'une d'entre elles manifesterait son désir de faire effectuer cette inscription, accompagnée de la provision sur frais nécessaire à celle-ci.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'entière exécution des présentes, les parties élisent domicile en leur siège respectif.

CORRESPONDANCE

En suite des présentes, la correspondance, auprès de chacune des parties, s'effectuera à leur adresse ou siège respectif indiqué en tête des présentes.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Les soussignés affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu et qu'ils sont informés des sanctions fiscales et des peines correctionnelles encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation ainsi que des conséquences civiles édictées par l'article 1202 du Code civil.

CONCLUSION DU CONTRAT

Les parties déclarent que les dispositions de ce contrat ont été, en respect des dispositions impératives de l'article 1104 du Code civil, négociées de bonne foi. Elles affirment qu'il reflète l'équilibre voulu par chacune d'elles.

DEVOIR D'INFORMATION RECIPROQUE

En application de l'article 1112-1 du Code civil qui impose aux parties un devoir précontractuel d'information, qui ne saurait toutefois porter sur le prix, le **VENDEUR** déclare avoir porté à la connaissance de l'**ACQUEREUR** l'ensemble des informations dont il dispose ayant un lien direct et nécessaire avec le contenu du présent contrat et dont l'importance pourrait être déterminante de son consentement.

Le **VENDEUR** reconnaît être informé qu'un manquement à ce devoir serait sanctionné par la mise en œuvre de sa responsabilité, avec possibilité d'annulation du contrat s'il a vicié le consentement de l'**ACQUEREUR**.

Pareillement, l'**ACQUEREUR** déclare avoir rempli les mêmes engagements, tout manquement pouvant être sanctionné comme indiqué ci-dessus.

Le devoir d'information est donc réciproque.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 1602 du Code civil, le **VENDEUR** est tenu d'expliquer clairement ce à quoi il s'oblige, tout pacte obscur ou ambigu s'interprétant contre lui.

MENTION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes.

Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'Etat dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945.

Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants

:

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013,
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne disposant d'une législation sur la protection des données reconnue comme équivalente par la Commission européenne.

La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires.

Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les intéressés peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, ils peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière.

L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les intéressés peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr.

Si ces personnes estiment, après avoir contacté l'Office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

DONT ACTE sur vingt-deux pages**Comprenant**

- renvoi approuvé :
- blanc barré :
- ligne entière rayée :
- nombre rayé :
- mot rayé :

Paraphes

Fait et passé à

L'AN DEUX MIL VINGT,
le

Après lecture prise par eux, les comparants ont approuvé et signé le présent acte avec le notaire soussigné, comme suit, lequel notaire a lui-même signé le deux mil vingt.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction Départementale des Finances Publiques du Haut Rhin
Division Missions Domaniales
Pôle Évaluation Domaniale
Cité administrative Bât J - 3, Rue Fleischhauer
68026 COLMAR CEDEX

☎ : 03.89.24.85.68

ddfip68.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Pierre REMY

☎ : 03.89.32.77.36

Courriel : pierre.remy1@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. LIDO : 2020 - 300 V 0145

Colmar, le 26/03/2020

Le Directeur des Finances Publiques du Haut-Rhin

à

Commune de SAUSHEIM

29/03/2020

38 Grand Rue
68390 SAUSHEIM

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : LOCAUX DU SIÈGE DE LA BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE.

ADRESSE DU BIEN : 9 AVENUE KONRAD ADENAUER - 68390 SAUSHEIM.

VALEUR VENALE : 6 400 000 €. MARGE DE NÉGOCIATION 10 %.

1 - SERVICE CONSULTANT

Commune de SAUSHEIM

AFFAIRE SUIVIE PAR :

GASZTYCH Anne Catherine.
Référence : /.

2 - Date de consultation :

28/02/2020

Date de réception :

28/02/2020

Date de visite :

04/03/2020

Date de constitution du dossier « en état » :

04/03/2020

3° - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Estimation de la valeur vénale des locaux du siège de la Banque Populaire Alsace Lorraine dans l'optique d'une éventuelle acquisition.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Commune de : SAUSHEIM.

Section	Parcelle	Adresse	Contenance
12	500	9 Avenue Konrad Adenauer	294,19 ares

Grande parcelle de forme irrégulière, plane avec façade d'environ 74,60 mètres sur l'Avenue Konrad Adenauer et située en bordure de l'autoroute A36 au niveau de la sortie n° 20 « Sausheim - Illzach Modenheim - Ile Napoléon ».

La parcelle dispose de nombreux emplacements de stationnement, d'un étang avec roselière et d'importants espaces verts. Bonne visibilité du bâtiment.

La parcelle supporte une construction à usage de bureaux éditée en 1998/1999 en matériaux traditionnels (béton – habillage grès des Vosges). Immeuble alimenté en eau, électricité, gaz relié au tout à l'égout.

Huisseries et fenêtres en alu double vitrage équipées de brise soleil automatique. Revêtements de sol : carrelage, moquette, PVC et parquet.

Système de climatisation / chauffage réversible. Chaudière gaz.

Immeuble en bon état d'entretien général avec de belles prestations.

Bâtiment desservi par ascenseurs (2x2) et composé :

☞ au sous-sol : dégagements, locaux de stockage / archivage, abri d'alerte chimique, atelier, dépôt de matériel / de ménage, local sécurité, chaufferie, local technique restaurant, local climatisation, local HT – TGBT, local onduleur, local autocom, local groupe électrogène, sanitaires et vestiaires hommes et femmes, coffre, parking direction, garage motos et vélos, parkings avec aire de lavage.

☞ au rez-de-chaussée : entrée, hall, accueil, dégagements, auditorium, bureaux, locaux techniques, salles de formation ; salles de réunion, sanitaires, locaux sécurité, local poubelle ; hall de livraison, locaux de stockage, local reprographie, économat, salle à manger 128 couverts, cuisine avec préparation froide, cuisson, laverie, chambres froides, stocks, vestiaires et sanitaires.

☞ au 1^{er} étage : bureaux, dégagements, salles de réunion, sanitaires, locaux techniques, vide sur hall.

☞ au 2^{ème} étage : bureaux, dégagements, salles de réunion, sanitaires, locaux techniques, vide sur hall.

☞ au 3^{ème} étage : bureaux, dégagements, salles de réunion, sanitaires, locaux techniques, vide sur hall.

☞ au 4^{ème} étage : bureaux direction, rangements, salon d'accueil, secrétariat, vestiaires, salles de réunion, salle du conseil, salle à manger, cuisine, sanitaires, terrasse.

La propriété est totalement close et sécurisée.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire présumé : Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Cf. Livre Foncier de SAUSHEIM.

Situation d'occupation : bien estimé libre à la vente.

6 – URBANISME ET RÉSEAUX

Zone UXa du PLU de SAUSHEIM

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison.

Compte tenu de la nature des biens à évaluer, de leur situation, de leurs caractéristiques ainsi que des éléments d'appréciation dont dispose France Domaine sur le marché local de biens comparables, ceux-ci peuvent être estimés **libres et hors taxes à 6 400 000 €.**

Cette valeur tient compte :

- ☞ de la superficie du bien hors norme ;
- ☞ de la qualité de la construction et des prestations (existence d'un restaurant d'entreprise et d'un auditorium équipé d'un système vidéo) ;
- ☞ de l'importance du terrain d'assise ;
- ☞ de la situation et de la desserte du bien (accès aisé par l'autoroute, très bonne visibilité, stationnement important).

Marge de négociation de 10 %.

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

1 an.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

*Pour le directeur départemental
des finances publiques du Haut-Rhin,
Le directeur adjoint,*



Jean Marc **STEINMETZ**

Département :
HAUT RHIN

Commune :
SAUSHEIM

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPÔTS FONCIER
CADASTRE CITE
ADMINISTRATIVE BAT. C 68085
68085 MULHOUSE CEDEX
tél. 03 89 33 32 14 -fax 03 89 33 32 13

cdif.mulhouse@dgfip.finances.gouv.fr

Section : 12
Feuille : 000 12 01

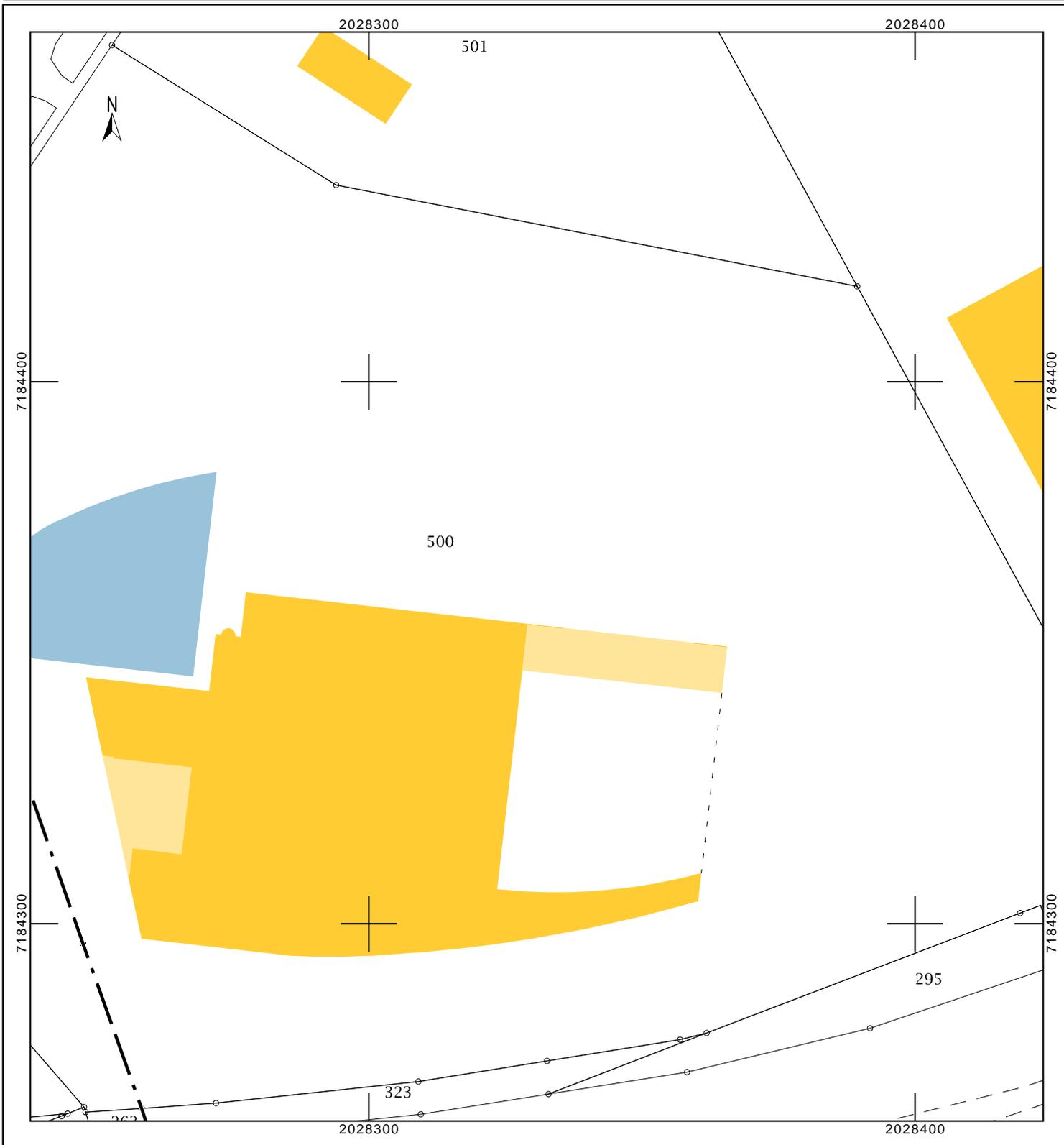
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 03/12/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Inventaire du Mobilier

9 avenue K. Adenauer SAUSHEIM

BâtZone_Lib	Secteur_Lib	Qté	Désignation	N° Etiquette
RDC	FORMATION	1	Table Tonneau	005128
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005129
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005130
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005131
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005132
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005133
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005134
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005135
RDC	AUDITORIUM	1	Siège Visiteur	005136
RDC	AUDITORIUM	1	Table Rectangle	005137
RDC	AUDITORIUM	1	Table Rectangle	005138
RDC	AUDITORIUM	1	Table Rectangle	005139
RDC	AUDITORIUM	1	Table Rectangle	005140
RDC	AUDITORIUM	1	Table Rectangle	005141
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005142
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005143
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005144
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005145
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005146
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005147
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005148
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005149
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005150
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005151
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005152
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005153
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005154
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005155
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005156
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005157
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005158
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005159
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005160
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005161
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005162
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Basse	005163
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005164
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005165
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005166
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005167
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005168
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005169
RDC	BUREAU 1	1	Table Ronde	005170
RDC	BUREAU 1	1	Table Divers	005171
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005172
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005173

RDC	BUREAU 1	1	Table Ronde	005174
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005175
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005176
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005177
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005178
RDC	degagement 1	1	Siège Visiteur	005179
RDC	degagement 1	1	Table Carrée	005180
RDC	degagement 1	1	Mange Debout	005181
RDC	salle photocopieuse	1	Table Rectangle	005182
RDC	salle photocopieuse	1	Caisson Mobile	005183
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Basse	005184
RDC	salle photocopieuse	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005185
RDC	salle photocopieuse	1	Caisson Mobile	005186
RDC	salle photocopieuse	1	Table Carrée	005187
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005188
RDC	salle photocopieuse	1	Table Rectangle	005189
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005190
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Haute	005191
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005192
RDC	salle photocopieuse	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005193
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005194
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Haute	005195
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Basse	005196
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	005197
RDC	salle photocopieuse	1	Table Rectangle	005198
RDC	salle photocopieuse	1	Table Rectangle	005199
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005200
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005201
RDC	salle photocopieuse	1	Table Rectangle	005202
RDC	salle photocopieuse	1	Caisson Mobile	005203
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005204
RDC	salle photocopieuse	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005205
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005206
RDC	salle photocopieuse	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005207
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005208
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	005209
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	005210
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	005211
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005212
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005213
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005214
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005215
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005216
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005217
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005218
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005219
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005220
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005221
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005222
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005223

RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005224
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005225
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005226
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005227
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005228
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005229
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005230
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005231
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005232
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005233
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005234
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005235
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005236
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005237
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005238
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005239
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005240
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005241
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005242
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005243
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005244
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005245
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005249
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005250
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005251
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005252
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005253
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005254
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005255
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005256
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005257
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005258
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005259
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005260
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005261
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005262
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005263
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005264
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005265
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005266
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005267
RDC	FORMATION	1	Siège Visiteur	005268
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005269
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005270
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005271
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005272
RDC	FORMATION	1	Table Rectangle	005273
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005274
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005275
RDC	FORMATION	1	Fauteuil De Bureau	005276

RDC	FORMATION	1		Siège Visiteur	005277
RDC	FORMATION	1		Fauteuil De Bureau	005278
RDC	FORMATION	1		Fauteuil De Bureau	005279
RDC	FORMATION	1		Fauteuil De Bureau	005280
RDC	FORMATION	1		Fauteuil De Bureau	005281
RDC	FORMATION	1		Table Rectangle	005282
RDC	FORMATION	1		Siège Visiteur	005283
RDC	FORMATION	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005284
RDC	FORMATION	1		Armoire Haute	005285
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005286
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005287
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005288
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005289
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005290
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005291
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005292
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005293
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005294
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005295
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005296
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005297
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005298
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005299
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005300
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005301
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005302
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005303
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005304
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005305
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005306
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005307
RDC	BUREAU 1	1		Table Divers	005308
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005309
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005310
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005311
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005312
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005313
RDC	BUREAU 1	1		Table Divers	005314
RDC	BUREAU 1	1		Table Divers	005315
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005316
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	005317
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005318
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005319
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005320
RDC	salle photocopieuse	1		Fauteuil De Bureau	005321
RDC	salle photocopieuse	1		Caisson Fixe	005322
RDC	salle photocopieuse	1		Caisson Mobile	005323
RDC	salle photocopieuse	1		Caisson Mobile	005324
RDC	salle photocopieuse	1		Armoire Mi Haute	005325
RDC	salle photocopieuse	1		Fauteuil De Bureau	005326

RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005327
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005328
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	005329
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	005330
RDC	salle photocopieuse	1	Fauteuil De Bureau	005331
RDC	salle photocopieuse	1	Table Rectangle	005332
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005333
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005334
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005336
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005337
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005338
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005339
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	005340
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005341
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005342
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005343
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005344
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005345
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005346
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005347
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005348
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005349
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005350
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005351
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005352
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005353
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Basse	005354
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005355
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005356
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005357
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005358
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005359
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005360
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005361
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005362
RDC	local techniques	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005363
RDC	local techniques	1	Fauteuil De Bureau	005364
RDC	local techniques	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005365
RDC	local techniques	1	Armoire Haute	005366
RDC	local techniques	1	Armoire Haute	005367
RDC	local techniques	1	Table Rectangle	005368
RDC	local techniques	1	Siège Visiteur	005369
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005370
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005371
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005372
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005373
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005374
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	005375
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	005376
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005377

RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	005378
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005379
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005380
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005381
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005382
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	005383
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	005384
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005385
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005386
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005387
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005388
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	005389
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005390
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005391
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005392
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005393
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005394
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005395
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005396
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005397
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005398
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005399
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	005400
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005401
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005402
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005403
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	005404
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005405
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005406
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005407
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	005408
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005409
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005410
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005411
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	005412
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	005413
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005414
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005415
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005416
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005417
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005418
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005420
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005421
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005422
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	005423
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005424
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	005426
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	005427
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005428
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	005429

RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005430
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005431
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005432
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005433
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Mi Haute	005434
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005435
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005436
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005437
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005438
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005439
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005440
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005441
RDC	degagement 1	1		Table Divers	005442
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005443
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005444
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Fixe	005445
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005446
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005447
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	005448
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	005449
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	005450
RDC	BUREAU 1	1		Bureau Droit	005451
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Mi Haute	005452
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005453
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005454
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Fixe	005455
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005456
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005457
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005458
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005459
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	005460
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005461
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005462
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	005463
RDC	BUREAU 1	1		Table Ronde	005464
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005465
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005466
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	005467
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005468
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Mi Haute	005469
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	005470
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		005471
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	005472
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	005473
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005474
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005475
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	005476
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	005477
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005478
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	005479

RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	005480
RDC	BUREAU 1	1	Table Divers	005481
RDC	openspace	1	Armoire Mi Haute	005482
RDC	openspace	1	Armoire Mi Haute	005483
RDC	openspace	1	Caisson Fixe	005484
RDC	openspace	1	Mobilier Divers	005485
RDC	openspace	1	Fauteuil De Bureau	005486
RDC	openspace	1	Luminaire	005487
RDC	openspace	1	Caisson Fixe	005488
RDC	openspace	1	Luminaire	005489
RDC	openspace	1	Caisson Fixe	005490
RDC	openspace	1	Caisson Mobile	005491
RDC	openspace	1	Armoire Mi Haute	005492
RDC	openspace	1	Mobilier Divers	005493
RDC	openspace	1	Caisson Fixe	005494
RDC	openspace	1	Caisson Fixe	005495
RDC	openspace	1	Fauteuil De Bureau	005496
RDC	openspace	1	Armoire Haute	005497
RDC	openspace	1	Armoire Mi Haute	005498
RDC	openspace	1	Luminaire	005499
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	005500
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	006001
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	006002
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	006003
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	006004
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	006005
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	006006
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	006007
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	006008
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	006009
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	006010
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	006011
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	006012
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	006013
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	006014
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	006015
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	006016
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	006017
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	006018
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	006019
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Fixe	006020
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	006021
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	006022
RDC	BUREAU 1	1	Luminaire	006023
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Mi Haute	006024
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	006025
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	006026
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Fixe	006027
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique	006028
RDC	BUREAU 1	1	Armoire Haute	006029

RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006030
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006031
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	006032
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006033
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	006034
RDC	BUREAU 1	1		Mobilier Divers	006035
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	006036
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006037
RDC	BUREAU 1	1		Siège Visiteur	006038
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006039
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006040
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		006041
RDC	BUREAU 1	1		Luminaire	006042
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006043
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		006044
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	006045
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006046
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006047
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006048
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006049
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	006050
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006051
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006052
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006053
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Fixe	006054
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Mi Haute	006055
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Mi Haute	006056
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006057
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006058
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006059
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		006060
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	006061
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006062
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006063
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006064
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006065
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		006066
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006067
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique		006068
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006069
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique		006070
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006071
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	006072
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006073
RDC	BUREAU 1	1		Caisson Mobile	006074
RDC	BUREAU 1	1		Armoire Haute	006075
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006076
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe		006077
RDC	BUREAU 1	1		Fauteuil De Bureau	006078
RDC	BUREAU 1	1		Table Rectangle	006079

RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	006080
RDC	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	006081
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	006082
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	006083
RDC	BUREAU 1	1	Table Rectangle	006084
RDC	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	006085
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	006086
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	006087
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	006088
RDC	BUREAU 1	1	Siège Visiteur	006089
RDC	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	006090
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	006091
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	006092
RDC	BUREAU 1	1	Mobilier Divers	006093
RDC	accueil	1	Fauteuil De Bureau	006094
RDC	accueil	1	Caisson Mobile	006095
RDC	accueil	1	Caisson Mobile	006096
RDC	accueil	1	Caisson Mobile	006097
RDC	accueil	1	Fauteuil De Bureau	006098
RDC	accueil	1	Fauteuil De Bureau	006099
RDC	accueil	1	Fauteuil De Bureau	006100
RDC	accueil	1	Fauteuil De Bureau	006101
RDC	accueil	1	Table Ronde	006102
RDC	accueil	1	Luminaire	006103
RDC	openspace	1	Caisson Fixe	006104
RDC	accueil	1	Luminaire	006105
RDC	accueil	1	Banque D'accueil	006106
RDC	accueil	1	Luminaire	006107
RDC	poubelle	1	Armoire Haute	006108
RDC	salle photocopieuse	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	006109
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Haute	006110
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	006111
RDC	salle photocopieuse	1	Armoire Mi Haute	006112
RDC	FORMATION	1	Mobilier Divers	006113
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005091
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005092
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005093
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005094
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005095
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005096
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005097
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005098
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005099
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005100
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005101
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005102
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005103
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005104
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005105
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005106

R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005107
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005108
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005109
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005110
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005111
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005112
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005113
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005114
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005115
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005116
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005117
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005118
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005119
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005120
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005121
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005122
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005123
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005124
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005125
R+1	BUREAUX	1	Luminaire	005127
2ETG	001	1	Armoire Basse	004508
2ETG	001	1	Armoire Haute	004501
2ETG	001	1	Bureau Ergonomique	004505
2ETG	001	1	Caisson Mobile	004507
2ETG	001	1	Chaise	004503
2ETG	001	1	Fauteuil De Bureau	004506
2ETG	001	1	Luminaire	004509
2ETG	001	1	Luminaire	004510
2ETG	001	1	Siège Visiteur	004502
2ETG	001	1	Siège Visiteur	004504
2ETG	002	1	Armoire Mi Haute	004511
2ETG	002	1	Bureau Droit	004513
2ETG	002	1	Caisson Mobile	004514
2ETG	002	1	Caisson Mobile	004515
2ETG	002	1	Chaise	004517
2ETG	002	1	Fauteuil De Bureau	004516
2ETG	002	1	Fauteuil De Bureau	004518
2ETG	002	1	Luminaire	004512
2ETG	003	1	Armoire Haute	004519
2ETG	003	1	Armoire Haute	004520
2ETG	003	1	Bureau Droit	004524
2ETG	003	1	Caisson Fixe	004525
2ETG	003	1	Chaise	004521
2ETG	003	1	Fauteuil De Bureau	004523
2ETG	003	1	Fauteuil De Bureau	004526
2ETG	003	1	Luminaire	004522
2ETG	004	1	Armoire Haute	004528
2ETG	004	1	Armoire Mi Haute	004527
2ETG	004	1	Bureau Droit	004531
2ETG	004	1	Caisson Mobile	004533

2ETG	004	1	Chaise	004529
2ETG	004	1	Chaise	004530
2ETG	004	1	Fauteuil De Bureau	004532
2ETG	004	1	Luminaire	004534
2ETG	005	1	Armoire Haute	004535
2ETG	005	1	Armoire Mi Haute	004536
2ETG	005	1	Bureau Droit	004538
2ETG	005	1	Caisson Mobile	004539
2ETG	005	1	Chaise	004541
2ETG	005	1	Fauteuil De Bureau	004537
2ETG	005	1	Luminaire	004542
2ETG	005	1	Siège Visiteur	004410
2ETG	006	1	Armoire Haute	004544
2ETG	006	1	Armoire Haute	004545
2ETG	006	1	Armoire Haute	004551
2ETG	006	1	Armoire Haute	004553
2ETG	006	1	Armoire Mi Haute	004552
2ETG	006	1	Bureau Ergonomique	004546
2ETG	006	1	Bureau Ergonomique	004549
2ETG	006	1	Caisson Fixe	004547
2ETG	006	1	Caisson Fixe	004548
2ETG	006	1	Caisson Mobile	004550
2ETG	006	1	Chaise	004556
2ETG	006	1	Chaise	004557
2ETG	006	1	Fauteuil De Bureau	004555
2ETG	006	1	Luminaire	004558
2ETG	006	1	Table Divers	004543
2ETG	006	1	Table Ronde	004554
2ETG	007	1	Armoire Mi Haute	004560
2ETG	007	1	Bureau Ergonomique	004563
2ETG	007	1	Caisson Fixe	004564
2ETG	007	1	Fauteuil De Bureau	004562
2ETG	007	1	Luminaire	004559
2ETG	007	1	Table Divers	004561
2ETG	008	1	Armoire Haute	004565
2ETG	008	1	Armoire Haute	004566
2ETG	008	1	Armoire Haute	004567
2ETG	008	1	Bureau Ergonomique	004571
2ETG	008	1	Bureau Ergonomique	004575
2ETG	008	1	Caisson Fixe	004570
2ETG	008	1	Caisson Fixe	004574
2ETG	008	1	Caisson Mobile	004569
2ETG	008	1	Fauteuil De Bureau	004573
2ETG	008	1	Fauteuil De Bureau	004577
2ETG	008	1	Luminaire	004572
2ETG	008	1	Luminaire	004576
2ETG	008	1	Table Rectangle	004568
2ETG	009	1	Armoire Haute	004583
2ETG	009	1	Armoire Mi Haute	004582
2ETG	009	1	Fauteuil De Bureau	004580

2ETG	009	1	Luminaire	004579
2ETG	009	1	Siège Visiteur	004581
2ETG	009	1	Table Rectangle	004578
2ETG	010	1	Armoire Basse	004592
2ETG	010	1	Armoire Basse	004593
2ETG	010	1	Luminaire	004587
2ETG	010	1	Luminaire	004589
2ETG	010	1	Siège Visiteur	004584
2ETG	010	1	Siège Visiteur	004586
2ETG	010	1	Siège Visiteur	004588
2ETG	010	1	Siège Visiteur	004590
2ETG	010	1	Siège Visiteur	004591
2ETG	010	1	Table Ovale	004585
2ETG	010	1	Table Rectangle	004594
2ETG	010	1	Table Rectangle	004595
2ETG	011	1	Armoire Basse	004605
2ETG	011	1	Armoire Basse	004606
2ETG	011	1	Armoire Basse	004610
2ETG	011	1	Armoire Basse	004611
2ETG	011	1	Armoire Basse	004615
2ETG	011	1	Armoire Basse	004616
2ETG	011	1	Armoire Haute	004596
2ETG	011	1	Armoire Haute	004597
2ETG	011	1	Armoire Haute	004598
2ETG	011	1	Armoire Haute	004599
2ETG	011	1	Armoire Haute	004600
2ETG	011	1	Armoire Mi Haute	004601
2ETG	011	1	Bureau Ergonomique	004604
2ETG	011	1	Bureau Ergonomique	004609
2ETG	011	1	Bureau Ergonomique	004614
2ETG	011	1	Caisson Fixe	004603
2ETG	011	1	Caisson Fixe	004607
2ETG	011	1	Caisson Fixe	004612
2ETG	011	1	Fauteuil De Bureau	004602
2ETG	011	1	Fauteuil De Bureau	004608
2ETG	011	1	Fauteuil De Bureau	004613
2ETG	011	1	Luminaire	004617
2ETG	011	1	Luminaire	004618
2ETG	011	1	Table Rectangle	004619
2ETG	012	1	Chaise	004631
2ETG	012	1	Chaise	004632
2ETG	012	1	Chaise	004633
2ETG	012	1	Chaise	004634
2ETG	012	1	Siège Visiteur	004635
2ETG	012	1	Siège Visiteur	004636
2ETG	013	1	Armoire Haute	004637
2ETG	013	1	Armoire Mi Haute	004638
2ETG	013	1	Chaise	004642
2ETG	013	1	Chaise	004643
2ETG	013	1	Chaise	004644

2ETG	013	1	Chaise	004645
2ETG	013	1	Fauteuil De Bureau	004640
2ETG	013	1	Fauteuil De Bureau	004641
2ETG	013	1	Fauteuil De Bureau	004646
2ETG	013	1	Table Rectangle	004639
2ETG	014	1	Armoire Haute	004655
2ETG	014	1	Armoire Haute	004668
2ETG	014	1	Bureau Droit	004670
2ETG	014	1	Bureau Droit	004672
2ETG	014	1	Bureau Ergonomique	004648
2ETG	014	1	Bureau Ergonomique	004653
2ETG	014	1	Bureau Ergonomique	004656
2ETG	014	1	Bureau Ergonomique	004659
2ETG	014	1	Bureau Ergonomique	004662
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004649
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004652
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004658
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004661
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004663
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004667
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004669
2ETG	014	1	Caisson Fixe	004671
2ETG	014	1	Chaise	004665
2ETG	014	1	Fauteuil De Bureau	004651
2ETG	014	1	Fauteuil De Bureau	004654
2ETG	014	1	Fauteuil De Bureau	004657
2ETG	014	1	Fauteuil De Bureau	004660
2ETG	014	1	Fauteuil De Bureau	004664
2ETG	014	1	Fauteuil De Bureau	004666
2ETG	014	1	Luminaire	004650
2ETG	014	1	Luminaire	004673
2ETG	014	1	Luminaire	004674
2ETG	015	1	Armoire Haute	004681
2ETG	015	1	Bureau Ergonomique	004675
2ETG	015	1	Bureau Ergonomique	004679
2ETG	015	1	Bureau Ergonomique	004682
2ETG	015	1	Caisson Fixe	004677
2ETG	015	1	Caisson Fixe	004680
2ETG	015	1	Caisson Fixe	004683
2ETG	015	1	Chaise	004684
2ETG	015	1	Fauteuil De Bureau	004676
2ETG	015	1	Fauteuil De Bureau	004678
2ETG	015	1	Luminaire	004685
2ETG	015	1	Luminaire	004686
2ETG	016	1	Armoire Haute	004688
2ETG	016	1	Armoire Haute	004689
2ETG	016	1	Armoire Mi Haute	004687
2ETG	016	1	Armoire Mi Haute	004694
2ETG	016	1	Caisson Mobile	004693
2ETG	016	1	Caisson Mobile	004698

2ETG	016	1	Chaise	004695
2ETG	016	1	Fauteuil De Bureau	004691
2ETG	016	1	Fauteuil De Bureau	004697
2ETG	016	1	Luminaire	004699
2ETG	016	1	Table Divers	004690
2ETG	016	1	Table Rectangle	004692
2ETG	016	1	Table Rectangle	004696
2ETG	017	1	Armoire Haute	004700
2ETG	017	1	Bureau Ergonomique	004704
2ETG	017	1	Caisson Fixe	004703
2ETG	017	1	Caisson Mobile	004706
2ETG	017	1	Chaise	004701
2ETG	017	1	Chaise	004702
2ETG	017	1	Fauteuil De Bureau	004705
2ETG	017	1	Luminaire	004707
2ETG	018	1	Armoire Mi Haute	004708
2ETG	018	1	Bureau Droit	004709
2ETG	018	1	Bureau Droit	004713
2ETG	018	1	Caisson Fixe	004711
2ETG	018	1	Chaise	004710
2ETG	018	1	Chaise	004716
2ETG	018	1	Fauteuil De Bureau	004714
2ETG	018	1	Luminaire	004715
2ETG	018	1	Table Divers	004712
2ETG	019	1	Armoire Haute	004717
2ETG	019	1	Bureau Ergonomique	004722
2ETG	019	1	Caisson Mobile	004723
2ETG	019	1	Fauteuil De Bureau	004721
2ETG	019	1	Luminaire	004720
2ETG	019	1	Siège Visiteur	004718
2ETG	019	1	Siège Visiteur	004719
2ETG	020	1	Armoire Haute	004724
2ETG	020	1	Armoire Haute	004725
2ETG	020	1	Bureau Droit	004726
2ETG	020	1	Caisson Mobile	004727
2ETG	020	1	Caisson Mobile	004728
2ETG	020	1	Chaise	004729
2ETG	020	1	Chaise	004730
2ETG	020	1	Chaise	004731
2ETG	020	1	Chaise	004732
2ETG	020	1	Chaise	004734
2ETG	020	1	Chaise	004735
2ETG	020	1	Luminaire	004733
2ETG	021	1	Armoire Basse	004739
2ETG	021	1	Armoire Basse	004740
2ETG	021	1	Armoire Haute	004736
2ETG	021	1	Armoire Haute	004737
2ETG	021	1	Armoire Haute	004738
2ETG	021	1	Bureau Ergonomique	004744
2ETG	021	1	Bureau Ergonomique	004747

2ETG	021	1	Caisson Mobile	004741
2ETG	021	1	Caisson Mobile	004743
2ETG	021	1	Caisson Mobile	004748
2ETG	021	1	Fauteuil De Bureau	004742
2ETG	021	1	Fauteuil De Bureau	004745
2ETG	021	1	Luminaire	005624
2ETG	021	1	Table Divers	004746
2ETG	022	1	Armoire Haute	004751
2ETG	022	1	Armoire Haute	004753
2ETG	022	1	Armoire Mi Haute	004752
2ETG	022	1	Armoire Mi Haute	004754
2ETG	022	1	Bureau Droit	004757
2ETG	022	1	Caisson Fixe	004755
2ETG	022	1	Caisson Mobile	004756
2ETG	022	1	Chaise	004750
2ETG	022	1	Fauteuil De Bureau	004758
2ETG	022	1	Luminaire	004749
2ETG	023	1	Armoire Haute	004759
2ETG	023	1	Armoire Haute	004760
2ETG	023	1	Armoire Haute	004761
2ETG	023	1	Armoire Mi Haute	004762
2ETG	023	1	Armoire Mi Haute	004763
2ETG	023	1	Bureau Ergonomique	004767
2ETG	023	1	Bureau Ergonomique	004770
2ETG	023	1	Bureau Ergonomique	004775
2ETG	023	1	Caisson Fixe	004764
2ETG	023	1	Caisson Fixe	004765
2ETG	023	1	Caisson Fixe	004768
2ETG	023	1	Caisson Fixe	004776
2ETG	023	1	Caisson Mobile	004773
2ETG	023	1	Chaise	004772
2ETG	023	1	Fauteuil De Bureau	004766
2ETG	023	1	Fauteuil De Bureau	004769
2ETG	023	1	Fauteuil De Bureau	004774
2ETG	023	1	Luminaire	004777
2ETG	023	1	Luminaire	005625
2ETG	023	1	Table Rectangle	004771
2ETG	024	1	Armoire Haute	004778
2ETG	024	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004779
2ETG	024	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004781
2ETG	024	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004786
2ETG	024	1	Fauteuil De Bureau	004780
2ETG	024	1	Fauteuil De Bureau	004785
2ETG	024	1	Luminaire	004783
2ETG	024	1	Table Carrée	004782
2ETG	024	1	Table Rectangle	004784
2ETG	025	1	Armoire Haute	004899
2ETG	025	1	Armoire Haute	004903
2ETG	025	1	Bureau Droit	004900
2ETG	025	1	Caisson Fixe	004902

2ETG	025	1	Caisson Mobile	004904
2ETG	025	1	Fauteuil De Bureau	004901
2ETG	025	1	Luminaire	004905
2ETG	COULOIRE	1	Armoire Haute	004401
2ETG	COULOIRE	1	Armoire Haute	004402
2ETG	COULOIRE	1	Armoire Haute	004647
2ETG	COULOIRE	1	Armoire Haute	004787
2ETG	COULOIRE	1	Armoire Haute	004788
2ETG	COULOIRE	1	Fauteuil De Bureau	004906
2ETG	COULOIRE	1	Table Carrée	004400
2ETG	COULOIRE	1	Table Rectangle	004399
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Basse	004623
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Haute	004620
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Haute	004795
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Haute	004796
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Haute	004797
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Haute	004801
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Haute	004802
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Mi Haute	004626
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Mi Haute	004627
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Mi Haute	004798
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Mi Haute	004799
2ETG	LOCALTEC1	1	Armoire Mi Haute	004803
2ETG	LOCALTEC1	1	Bureau Ergonomique	004406
2ETG	LOCALTEC1	1	Bureau Ergonomique	004407
2ETG	LOCALTEC1	1	Bureau Ergonomique	004624
2ETG	LOCALTEC1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004621
2ETG	LOCALTEC1	1	Caisson Fixe	004403
2ETG	LOCALTEC1	1	Caisson Fixe	004404
2ETG	LOCALTEC1	1	Chaise	004800
2ETG	LOCALTEC1	1	Chaise	004804
2ETG	LOCALTEC1	1	Fauteuil De Bureau	004408
2ETG	LOCALTEC1	1	Fauteuil De Bureau	004622
2ETG	LOCALTEC1	1	Fauteuil De Bureau	004625
2ETG	LOCALTEC1	1	Luminaire	004409
2ETG	LOCALTEC1	1	Luminaire	004628
2ETG	LOCALTEC1	1	Table Rectangle	004405
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Basse	004871
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Basse	004872
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Basse	004925
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004806
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004807
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004809
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004813
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004814
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004819
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004820
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004829
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004830
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004837

2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004847
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004848
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004849
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004884
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004885
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004886
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004887
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004888
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004890
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004891
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004892
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004893
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004894
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004895
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004896
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004897
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004907
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004908
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004909
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004911
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004912
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004920
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004921
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004950
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004974
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004975
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004976
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004977
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004978
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004979
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004981
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004983
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004984
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004985
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004986
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004987
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004988
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004989
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004990
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004991
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004992
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004993
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004994
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004995
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004996
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004997
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004998
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004999
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	005000
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Mi Haute	004390

2ETG	OPENSOURCE	1	Armoire Mi Haute	004846
2ETG	OPENSOURCE	1	Armoire Mi Haute	004859
2ETG	OPENSOURCE	1	Armoire Mi Haute	004868
2ETG	OPENSOURCE	1	Armoire Mi Haute	004883
2ETG	OPENSOURCE	1	Armoire Mi Haute	004924
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Droit	004811
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique	004948
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique	004952
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique	004955
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique	004968
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique	004969
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004351
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004353
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004356
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004369
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004370
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004373
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004375
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004377
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004379
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004383
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004385
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004389
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004392
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004394
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004397
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004834
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004840
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004845
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004851
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004853
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004856
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004860
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004864
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004867
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004913
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004915
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004917
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004956
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004959
2ETG	OPENSOURCE	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004961
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004398
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004873
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004926
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004947
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004953
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004954
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004966
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	004970
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Fixe	005629

2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004387
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004396
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004812
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004815
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004818
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004822
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004824
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004828
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004831
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004843
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004854
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004861
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004874
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004876
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004877
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004879
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004919
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004928
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004929
2ETG	OPENSOURCE	4931	Caisson Mobile	004930
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	004946
2ETG	OPENSOURCE	1	Caisson Mobile	005627
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004349
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004350
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004354
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004357
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004358
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004359
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004360
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004361
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004368
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004374
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004376
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004380
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004382
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004384
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004391
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004395
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004805
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004808
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004810
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004816
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004821
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004823
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004832
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004835
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004838
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004842
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004844
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004850

2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004857
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004862
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004865
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004869
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004870
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004878
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004910
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004916
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004918
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004927
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004934
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004941
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004943
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004944
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004951
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004960
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004962
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004963
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004964
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004965
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004967
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004972
2ETG	OPENSOURCE	1	Armoire Haute	004973
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	005626
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004352
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004355
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004371
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004372
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004378
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004381
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004386
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004388
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004393
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004825
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004826
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004839
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004841
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004852
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004855
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004863
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004866
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004882
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004914
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004933
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004942
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004949
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004958
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004971
2ETG	OPENSOURCE	1	Luminaire	004980
2ETG	OPENSOURCE	1	Fauteuil De Bureau	004982

2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	005628
2ETG	OPENSACE	1	Mobiler Divers	004817
2ETG	OPENSACE	1	Mobiler Divers	004875
2ETG	OPENSACE	1	Armoire Haute	004945
2ETG	OPENSACE	1	Siège Visiteur	004362
2ETG	OPENSACE	1	Siège Visiteur	004363
2ETG	OPENSACE	1	Siège Visiteur	004364
2ETG	OPENSACE	1	Siège Visiteur	004365
2ETG	OPENSACE	1	Siège Visiteur	004366
2ETG	OPENSACE	1	Siège Visiteur	004367
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004881
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004889
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004931
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004932
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004939
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004940
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004935
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004936
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004937
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004938
2ETG	OPENSACE	1	Table Rectangle	004827
2ETG	OPENSACE	1	Table Rectangle	004833
2ETG	OPENSACE	1	Table Rectangle	004836
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004922
2ETG	OPENSACE	1	Fauteuil De Bureau	004923
2ETG	OPENSACE	1	Table Rectangle	004858
2ETG	POUBELLE	1	Armoire Haute	004629
2ETG	POUBELLE	1	Armoire Haute	004630
2ETG	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	004789
2ETG	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	004790
2ETG	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	004791
2ETG	SALLE DE REUNION	1	Fauteuil De Bureau	004792
2ETG	SALLE DE REUNION	1	Fauteuil De Bureau	004793
2ETG	SALLE DE REUNION	1	Fauteuil De Bureau	004794
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Basse	004133
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Basse	004317
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Basse	004468
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Basse	004473
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004134
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004139
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004225
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004236
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004237
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004238
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004240
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004241
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004249
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004250
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004253
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004264

ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004268
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004276
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004314
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004320
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004334
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004347
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004418
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004419
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004420
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004437
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004438
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004459
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004460
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004466
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004480
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	004481
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005540
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005567
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005568
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005569
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005570
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005571
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005572
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005581
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005583
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005585
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005586
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Haute	005587
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004128
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004138
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004221
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004230
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004244
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004260
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004272
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004324
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004335
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004429
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004448
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	004449
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Armoire Mi Haute	005564
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004259
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004266
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004274
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004278
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004328
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004412
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004416
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004426
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004432

ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004433
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	004462
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Droit	005543
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique	004140
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique	004337
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique	004443
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique	005576
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004125
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004130
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004233
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004234
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004243
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004341
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004451
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004456
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004469
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004475
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004485
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004492
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005566
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004141
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004257
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004265
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004275
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004279
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004326
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004336
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004338
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004411
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004417
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004421
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004424
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004427
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004430
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	004435
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	005542
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	005578
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Fixe	005584
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004126
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004127
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004131
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004132
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004226
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004248
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004318
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004327
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004340
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004343
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004444
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004461

ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004471
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004478
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Caisson Mobile	004483
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004227
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004229
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004235
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004242
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004245
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004255
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004258
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004267
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004269
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004273
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004280
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004325
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004342
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004439
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004440
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004445
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004452
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004455
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004457
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004463
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004470
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004484
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004486
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	004490
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	005544
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	005574
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Fauteuil De Bureau	005589
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004129
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004135
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004142
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004224
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004231
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004239
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004246
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004252
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004261
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004281
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004282
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004319
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004323
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004339
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004348
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004413
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004414
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004415
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004428
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004431

ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004446
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004450
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004458
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004465
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004472
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004476
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004494
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	004540
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	005541
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	005565
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	005579
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	005580
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Luminaire	005590
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Mobilier Divers	004223
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Mobilier Divers	004228
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Mobilier Divers	004247
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Mobilier Divers	004256
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Mobilier Divers	004315
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Mobilier Divers	005577
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004136
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004137
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004251
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004254
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004262
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004263
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004271
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004277
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004312
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004313
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004316
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004321
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004322
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004329
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004330
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004331
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004332
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004344
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004345
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004346
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004441
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004442
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004453
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004464
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004467
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004487
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004488
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	004489
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	005573
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Siège Visiteur	005575
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Demi Lune	004232

ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Demi Lune	005847
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Divers	004425
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Divers	004454
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Divers	004477
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Divers	004493
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Ovale	004222
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Rectangle	004270
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Rectangle	004423
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Rectangle	004436
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Rectangle	005588
ETAGE 003	BUREAU 001	1	Table Ronde	004333
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	004482
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005592
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005593
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005595
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005596
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005598
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005600
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005602
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005603
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005604
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005605
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Haute	005591
ETAGE 003	COULOIR	1	Armoire Mi Haute	005622
ETAGE 003	COULOIR	1	Luminaire	005840
ETAGE 003	COULOIR	1	Siège Visiteur	005594
ETAGE 003	COULOIR	1	Siège Visiteur	005597
ETAGE 003	COULOIR	1	Siège Visiteur	005599
ETAGE 003	COULOIR	1	Siège Visiteur	005601
ETAGE 003	COULOIR	1	Table Divers	004479
ETAGE 003	COULOIR	1	Table Rectangle	005623
ETAGE 003	CUISINE 2	1	Table Rectangle	004447
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Armoire Haute	004206
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Armoire Haute	004207
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Armoire Haute	005606
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Armoire Haute	005850
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Armoire Haute	005851
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Armoire Mi Haute	005607
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Chaise	005856
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Mobilier Divers	006040
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Mobilier Divers	006041
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Mobilier Divers	005848
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Mobilier Divers	005849
ETAGE 003	LOCAL DECHETS	1	Mobilier Divers	005852
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Basse	004500
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004153
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004154
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004158
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004162
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004164

ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004165
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004175
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004176
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004177
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004180
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004181
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004185
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004194
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004199
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004200
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004201
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004202
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004285
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004300
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004301
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004304
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004305
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	004306
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005533
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005535
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005553
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005559
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005841
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005842
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Haute	005843
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	004166
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	004167
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	004310
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	005504
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	005507
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	005532
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	005545
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	005551
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	005560
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Armoire Mi Haute	004288
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	004283
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	004290
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	004294
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	004299
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	004302
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	004308
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	005556
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique	005558
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004156
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004159
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	004168
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005512
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005520
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005524
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005547

ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005548
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005550
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005561
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005562
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005563
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Fixe	005555
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Fixe	005845
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004145
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004146
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004170
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004171
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004182
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004186
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004192
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004195
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004203
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004205
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004287
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004291
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004293
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004295
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004298
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004303
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004307
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004309
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	005526
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	005527
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	005844
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Caisson Mobile	004204
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004144
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004147
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004150
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004151
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004155
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004160
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004161
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004169
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004174
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004179
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004183
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004187
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004188
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004196
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004197
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004284
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004286
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004289
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004296
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004297
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004311

ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004496
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004497
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	004499
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005501
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005502
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005508
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005513
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005514
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005516
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005518
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005519
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005525
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005529
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005530
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005536
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005537
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005538
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005546
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005549
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Fauteuil De Bureau	005554
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004148
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004152
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004157
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004163
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004173
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004178
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004189
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004190
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004193
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004198
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004292
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	004495
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	005503
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	005506
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	005515
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	005522
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Luminaire	005539
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	004143
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	004172
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	004184
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	004191
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	004422
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	004498
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Mobilier Divers	005528
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Siège Visiteur	004149
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Divers	005510
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Divers	005517
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Divers	005521
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Divers	005552
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Rectangle	005509

ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Rectangle	005511
ETAGE 003	OPEN SPACE 1	1	Table Rectangle	005557
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Haute	004209
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Haute	004210
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Haute	004211
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Haute	005608
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Haute	005609
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Mi Haute	004213
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Armoire Mi Haute	005610
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Caisson Mobile	004208
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Caisson Mobile	005619
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Caisson Mobile	005620
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Fauteuil De Bureau	004212
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Fauteuil De Bureau	005611
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Fauteuil De Bureau	005615
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Mobilier Divers	005618
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004214
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004215
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004216
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004217
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004218
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004219
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	004220
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	005612
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	005613
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	005614
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	005617
ETAGE 003	DE REUNION VOSGES	1	Siège Visiteur	005621
R+4	BUREAU 1	1	Armoire Basse	005985
R+4	BUREAU 1	1	Armoire Basse	005986
R+4	BUREAU 1	1	Armoire Basse	005987
R+4	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique	005990
R+4	BUREAU 1	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005993
R+4	BUREAU 1	1	Caisson Fixe	005992
R+4	BUREAU 1	1	Caisson Fixe	005994
R+4	BUREAU 1	1	Caisson Mobile	005989
R+4	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	00599
R+4	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005991
R+4	BUREAU 1	1	Fauteuil De Bureau	005996
R+4	BUREAU 1	1	Luminaire	005988
R+4	BUREAU 1	1	Luminaire	005995
R+4	BUREAU 2	1	Armoire Haute	005978
R+4	BUREAU 2	1	Caisson Fixe	005983
R+4	BUREAU 2	1	COFFRE FORT	005999
R+4	BUREAU 2	1	Luminaire	005984
R+4	BUREAU 2	1	Siège Visiteur	005979
R+4	BUREAU 2	1	Siège Visiteur	005980
R+4	BUREAU 2	1	Siège Visiteur	005981
R+4	BUREAU 2	1	Siège Visiteur	005982
R+4	BUREAU 3	1	Armoire Haute	005970

R+4	BUREAU 3	1	Luminaire	005967
R+4	BUREAU 3	1	Luminaire	005969
R+4	BUREAU 4	1	Armoire Basse	005966
R+4	BUREAU 4	1	Bureau Droit	005965
R+4	BUREAU 4	1	Caisson Mobile	005968
R+4	BUREAU 4	1	Fauteuil De Bureau	005961
R+4	BUREAU 4	1	Fauteuil De Bureau	005962
R+4	BUREAU 4	1	Fauteuil De Bureau	005964
R+4	BUREAU 4	1	Luminaire	005963
R+4	BUREAU 5	1	Armoire Haute	005952
R+4	BUREAU 5	1	Armoire Haute	005960
R+4	BUREAU 5	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005953
R+4	BUREAU 5	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005958
R+4	BUREAU 5	1	Caisson Mobile	005954
R+4	BUREAU 5	1	Caisson Mobile	005956
R+4	BUREAU 5	1	Luminaire	005955
R+4	BUREAU 5	1	Luminaire	005959
R+4	BUREAU 5	1	Siège Visiteur	005957
R+4	BUREAU 6	1	Armoire Basse	005949
R+4	BUREAU 6	1	Armoire Haute	005947
R+4	BUREAU 6	1	Armoire Haute	005948
R+4	BUREAU 6	1	Bureau Ergonomique	005951
R+4	BUREAU 6	1	Luminaire	005950
R+4	DEGAGEMENT 1	1	Armoire Haute	005880
R+4	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	005946
R+4	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	005972
R+4	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	005973
R+4	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	005974
R+4	SALLE DE REUNION	1	Armoire Haute	005975
R+4	SALLE DE REUNION	1	Bureau Ergonomique + Caisson Fixe	005971
R+4	SALLE DE REUNION	1	Caisson Fixe	005918
R+4	SALLE DE REUNION	1	Chaise	005976
R+4	SALLE DE REUNION	1	Luminaire	005942
R+4	SALLE DE REUNION	1	Luminaire	005943
R+4	SALLE DE REUNION	1	Luminaire	005944
R+4	SALLE DE REUNION	1	Luminaire	005945
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005857
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005858
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005859
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005860
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005861
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005862
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005863
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005869
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005870
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005872
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005873
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005874
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005881
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005883

R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005885
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005889
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005890
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005892
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005893
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005895
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005896
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005897
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005899
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005901
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005902
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005903
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005905
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005907
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005909
R+4	SALLE DE REUNION	5911	Siège Visiteur	005910
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005911
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005912
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005913
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005914
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005919
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005921
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005923
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005924
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005925
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005927
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005928
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005930
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005933
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005935
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005936
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005938
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005939
R+4	SALLE DE REUNION	1	Siège Visiteur	005941
R+4	SALLE DE REUNION	1	Table Demi Lune	005866
R+4	SALLE DE REUNION	1	Table Demi Lune	005871
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005882
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005887
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005900
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005908
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005920
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005922
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005931
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE DIVERS	005934
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005864
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005865
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005867
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005868
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005878
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005884

R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005888
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005891
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005894
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005898
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005904
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005906
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005915
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005916
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005917
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005926
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005929
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005937
R+4	SALLE DE REUNION	1	TABLE RECTANGLE	005940
R+4	SALLE DE REUNION	1	Tables Basses	005932
R+4	SALLE DE REUNION	1	Tables Basses	005977
		1	Mange Debout	005630
		1	Mange Debout	005631
		1	Chaise	005632
		1	Chaise	005633
		1	Chaise	005634
		1	Chaise	005635
		1	Chaise	005636
		1	Chaise	005637
		1	Chaise	005638
		1	Chaise	005639
		1	Chaise	005640
		1	Chaise	005641
		1	Chaise	005642
		1	Chaise	005643
		1	Chaise	005644
		1	Chaise	005645
		1	Chaise	005646
		1	Chaise	005647
		1	Chaise	005648
		1	Chaise	005649
		1	Chaise	005650
		1	Chaise	005651
		1	Chaise	005652
		1	Chaise	005653
		1	Chaise	005654
		1	Chaise	005655
		1	Chaise	005656
		1	Chaise	005657
		1	Chaise	005658
		1	Chaise	005659
		1	Chaise	005660
		1	Chaise	005661
		1	Chaise	005662
		1	Chaise	005663
		1	Chaise	005664

1	Chaise	005665
1	Chaise	005666
1	Table Rectangle	005667
1	Table Rectangle	005668
1	Table Rectangle	005669
1	Table Rectangle	005670
1	Table Rectangle	005671
1	Table Rectangle	005672
1	Table Carrée	005673
1	Table Rectangle	005674
1	Table Rectangle	005675
1	Table Carrée	005676
1	Table Carrée	005677
1	Table Carrée	005678
1	Chaise	005679
1	Chaise	005680
1	Chaise	005681
1	Chaise	005682
1	Chaise	005683
1	Chaise	005684
1	Chaise	005685
1	Chaise	005686
1	Chaise	005687
1	Chaise	005688
1	Chaise	005689
1	Chaise	005690
1	Chaise	005691
1	Chaise	005692
1	Chaise	005693
1	Chaise	005694
1	Chaise	005695
1	Chaise	005696
1	Chaise	005697
1	Chaise	005698
1	Chaise	005699
1	Chaise	005700
1	Chaise	005701
1	Chaise	005702
1	Chaise	005703
1	Chaise	005704
1	Table Rectangle	005705
1	Table Rectangle	005706
1	Table Carrée	005709
1	Table Rectangle	005710
1	Table Rectangle	005711
1	Table Rectangle	005712
1	Chaise	005713
1	Chaise	005714
1	Chaise	005715
1	Chaise	005716

1	Chaise	005717
1	Chaise	005718
1	Chaise	005719
1	Chaise	005720
1	Chaise	005721
1	Chaise	005722
1	Chaise	005723
1	Chaise	005724
1	Chaise	005725
1	Chaise	005726
1	Chaise	005727
1	Table Rectangle	005728
1	Table Rectangle	005729
1	Chaise	005730
1	Chaise	005731
1	Chaise	005732
1	Chaise	005733
1	Chaise	005734
1	Chaise	005735
1	Table Carrée	005736
1	Table Rectangle	005737
1	Table Carrée	005738
1	Table Rectangle	005739
1	Chaise	005740
1	Chaise	005741
1	Chaise	005742
1	Chaise	005743
1	Chaise	005744
1	Chaise	005745
1	Chaise	005746
1	Chaise	005747
1	Chaise	005748
1	Chaise	005749
1	Table Carrée	005750
1	Table Rectangle	005751
1	Table Rectangle	005752
1	Chaise	005753
1	Chaise	005754
1	Chaise	005755
1	Chaise	005756
1	Table Carrée	005757
1	Table Rectangle	005758
1	Chaise	005759
1	Chaise	005760
1	Chaise	005761
1	Table Carrée	005762
1	Chaise	005763
1	Chaise	005764
1	Table Rectangle	005765
1	Chaise	005766

1	Chaise	005767
1	Chaise	005768
1	Chaise	005769
1	Chaise	005770
1	Chaise	005771
1	Table Rectangle	005772
1	Table Rectangle	005773
1	Chaise	005774
1	Chaise	005775
1	Chaise	005776
1	Chaise	005777
1	Chaise	005778
1	Chaise	005779
1	Chauffeuse	005780
1	Chaise	005781
1	Chaise	005782
1	Chaise	005783
1	Chaise	005784
1	Chaise	005785
1	Chaise	005786
1	Table Rectangle	005787
1	Table Rectangle	005788
1	Table Rectangle	005789
1	Chaise	005790
1	Chaise	005791
1	Chaise	005792
1	Chaise	005793
1	Chaise	005794
1	Chaise	005795
1	Chaise	005796
1	Chaise	005797
1	Chaise	005798
1	Chaise	005799
1	Chaise	005800
1	Chaise	005801
1	Table Carrée	005802
1	Table Rectangle	005803
1	Table Carrée	005804
1	Table Rectangle	005805
1	Chaise	005806
1	Chaise	005807
1	Chaise	005808
1	Chaise	005809
1	Chaise	005810
1	Chaise	005811
1	Chaise	005812
1	Chaise	005813
1	Chaise	005814
1	Chaise	005815
1	Chaise	005816

1	Chaise	005817
1	Chaise	005818
1	Chaise	005819
1	Chaise	005820
1	Chaise	005821
1	Chaise	005822
1	Chaise	005823
1	Table Carrée	005824
1	Table Rectangle	005825
1	Table Rectangle	005826
1	Table Rectangle	005827
1	Table Rectangle	005828
1	Table Carrée	005829
1	Mobilier Divers	005830
1	Table Rectangle	005831
1	Table Carrée	005832
1	Mobilier Divers	005833
1	Caisson Mobile	005834
1	Fauteuil De Bureau	005835
1	Table Rectangle	005836
1	Table Rectangle	005837
1	Table Rectangle	005838
1	Table Rectangle	005839
1	Chaise	006118
1	Chaise	006119
1	Chaise	006120
1	Chaise	006121



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 14 décembre 2020

49 élus présents (59 en exercice, 3 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau de l'attribution : « Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 € ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget »

**EVENEMENT DESTINATION AUTOMOBILE : VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION AU PARC DES EXPOSITIONS DE MULHOUSE – MULHOUSE
EXPO SAEML (021/7.5.7/234B)**

Les 12 et 13 septembre 2020, s'est tenu le grand événement de territoire « Destination Automobile » avec pour fil conducteur l'excellence automobile et les mobilités d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Les co-organisateurs, le Parc des Expositions de Mulhouse, la Cité de l'Automobile- Collection Schlumpf, l'Association Fans des Véhicules Anciens - FVA ainsi que le Journal L'Alsace (Groupe EBRA), ont inscrit cet événement dans un engagement commun et partagé pour valoriser l'empreinte automobile du territoire et relancer la dynamique touristique et événementielle après le premier confinement qui a fortement impacté les professionnels de ces secteurs d'activité.

Cette manifestation a été un succès populaire et a rassemblé un public nombreux (16 000 personnes en 2 jours) au Parc des Expositions de Mulhouse, à la Cité de l'Automobile - Collection Schlumpf à l'occasion d'un spectacle « Sons & Lumières » dans l'autodrome (2800 personnes) et lors d'un grand défilé de véhicules d'exception et de collection, composé de 3 circuits, et qui a sillonné les 39 communes de l'agglomération mulhousienne.

Le budget global de la manifestation est de 257 000 € HT/308 000 € TTC (en intégrant notamment l'investissement humain, l'ingénierie, l'apport rédactionnel et publicitaire).

Compte tenu de l'ampleur positive de cet événement, qui a relancé l'image du territoire après le 1^{er} confinement et une crise sanitaire sans précédent, collectivités et partenaires privés ont décidé d'y apporter leur soutien. Les co-organisateurs ont sollicité une aide financière maximale de 100 000 € de Mulhouse Alsace Agglomération.

Cet événement participant fortement à l'attractivité économique et touristique de Mulhouse Alsace Agglomération, il est proposé d'allouer une subvention de 100 000 € à MULHOUSE EXPO SAEML selon projet de convention ci-joint. Compte tenu du portage commun de l'événement, Mulhouse Alsace Agglomération autorise le Parc des expositions de Mulhouse à reverser une partie de la subvention à chaque co-organisateur.

Les crédits sont inscrits au budget 2020
Chap 65-article 6574 - fonction 90
Service gestionnaire et utilisateur 514
Ligne de crédit n° 26234

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve le versement d'une subvention de 100 000 € à MULHOUSE EXPO SAEML – Parc des expositions de Mulhouse
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention de subvention et toute pièce nécessaire à sa mise en œuvre

P.J. : un projet de convention de subvention

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIE CONFORME
Le Président



Fabian JORDAN

PROJET DE CONVENTION

Entre

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) représentée par Fabian Jordan dûment habilité par délibération du Bureau du 14/12/2020 et désignée sous le terme « m2A »

Et

MULHOUSE EXPO SAEML, ayant son siège social au 120 Rue Lefebvre, 68100 Mulhouse représentée par son Président, Marc Buchert et désignée sous le terme « Parc des expositions de Mulhouse »

D'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Le Parc des Expositions de Mulhouse a organisé, avec la Cité de l'Automobile - Collection Schlumpf, l'association FVA (Fans de Véhicules Anciens) et le Journal L'Alsace (Groupe Ebra), l'événement Destination Automobile avec pour fil conducteur l'excellence automobile et les mobilités d'hier, d'aujourd'hui et de demain, les 12 et 13 septembre 2020.

Compte-tenu du succès et du rayonnement de l'événement, des collectivités et partenaires privés ont souhaité y apporter leur soutien. Les co-organisateurs ont sollicité une aide financière de Mulhouse Alsace Agglomération.

Cet évènement participant fortement à l'attractivité économique et touristique du territoire, m2A a décidé de le soutenir dans les conditions définies par la présente convention.

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités du soutien de m2A à la manifestation Destination Automobile.

Article 2 : Description de l'événement

Dans le cadre de la manifestation Destination automobile 2020 qui se déroule notamment au Parc des expositions de Mulhouse et sur le territoire de m2A, les actions suivantes sont menées :

- Organisation de 2 jours d'exposition de véhicules d'hier, d'aujourd'hui et de demain et d'animations festives (concerts) au Parc Expo de Mulhouse

- Organisation d'une grande parade (défilé) de 150 véhicules d'exception à travers les 39 communes de l'agglomération
- Organisation d'un spectacle « Sons et Lumières » à la Cité de l'Automobile - Collection Schlumpf dans l'autodrome du musée

Le budget de la manifestation est de 257 000 € HT.

Article 3 : Montant de la subvention

m2A contribue financièrement à l'événement Destination Automobile pour un montant de 100 000 €.

Cette contribution financière ne peut être versée que sous réserve des conditions suivantes :

- Le respect par le Parc des expositions des obligations mentionnées,
- La vérification par m2A que le montant de la contribution n'excède pas le coût de l'action.

Article 4 : Modalités de versement de la subvention

La subvention de m2A fait l'objet d'un versement unique après signature de la présente convention.

Elle est créditée au compte du Parc Expo de Mulhouse selon les procédures et délais comptables en vigueur.

Compte-tenu du portage commun de l'événement, objet de la présente subvention, le Parc des expositions est autorisé à reverser une partie de la subvention à chaque co-organisateur.

Article 5 : Engagements du Parc des expositions

Le Parc des expositions s'engage avec les co-organisateur à mener les différentes actions prévues dans la présente convention :

- Organisation sur une journée d'une grande parade (défilé) de 150 véhicules d'exception à travers les 39 communes de l'agglomération
- Organisation de 2 jours d'exposition de véhicules d'hier, d'aujourd'hui et de demain et d'animations festives au Parc Expo de Mulhouse
- Organisation d'un spectacle Sons et Lumières à la Cité de l'Automobile - Collection Schlumpf dans l'autodrome du musée

Le Parc des expositions s'engage à faire mention de la participation de m2A dans ses relations presse et médias.

En cas d'inexécution ou de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par le Parc des expositions, pour une raison quelconque, celle-ci doit en informer m2A sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 6 : Contrôle de m2A

Le Parc des expositions s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par m2A de la réalisation des actions citées à l'article 2, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Le Parc des expositions s'engage à fournir dans les six mois suivant le versement de la subvention les pièces justificatives du reversement d'une partie de la subvention aux co-organisateur.

Article 7 : Responsabilité

L'aide financière apportée par m2A à l'événement Destination Automobile ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au Parc des expositions ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

Article 8 : Durée

La présente convention prend effet à compter de sa signature et prend fin après exécution par les parties de l'ensemble de leurs obligations.

Article 9 : Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant.

Article 10 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 11 : Compétence juridictionnelle

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention sera soumis au Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait à Mulhouse, le XX/XX/XX
Etabli en deux exemplaires originaux

MULHOUSE EXPO SAEML
Marc Buchert – Président

m2A
Fabian Jordan - Président